

La  
Gacilly  
Commune nouvelle



le fil de l'Actu

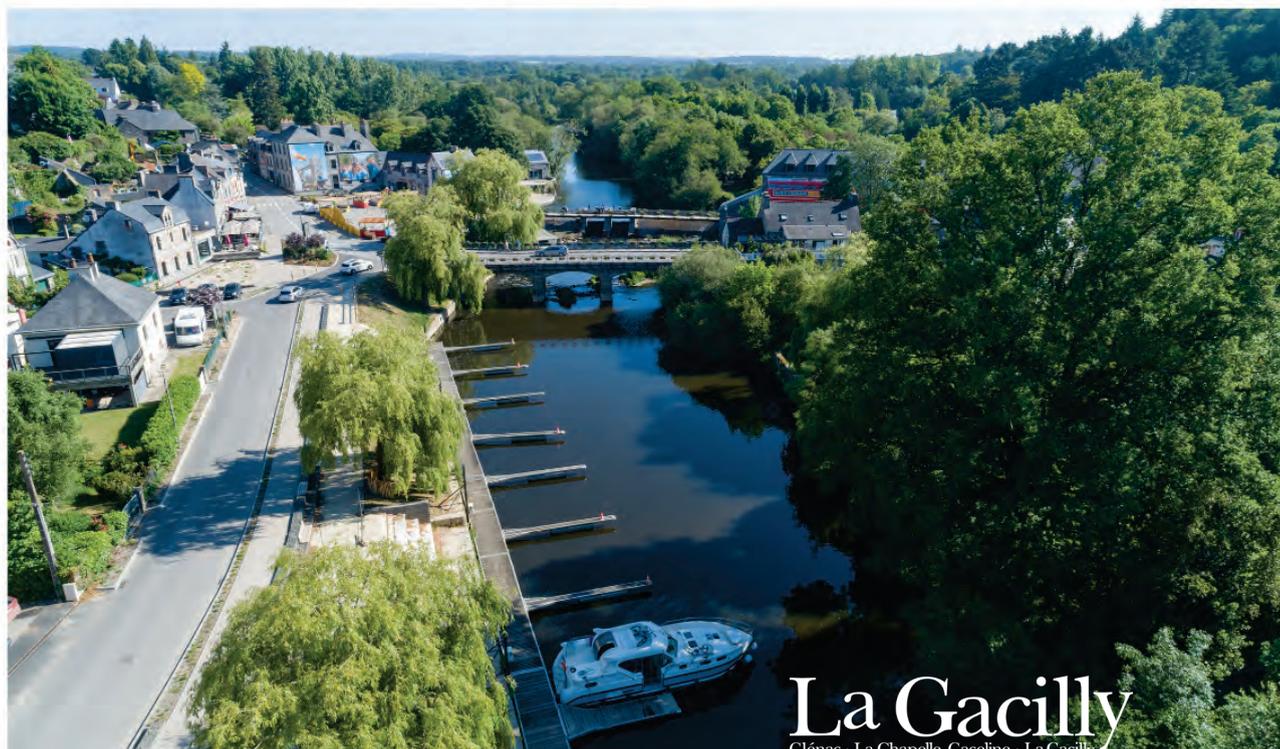
N° ISSN 2968-5532

Magazine municipal semestriel

N° 18 – Août 2025

# Nouveau Site Internet

[WWW.LAGACILLY.FR](http://WWW.LAGACILLY.FR)



# SOMMAIRE

03

ÉDITORIAL

04

CONSEILS  
MUNICIPAUX

17

CONSEIL  
MUNICIPAL DES  
JEUNES

18

PLAN VÉLO

21

TRAVAUX VOIRIE

22

CCAS

24

PLAN COMMUNE  
NOUVELLE

26

CCAS -EHPAD

27

COMMUNICATION

28

ETABLISSEMENTS  
SCOLAIRES

34

OBC

39

COMMERCES

42

RÉTROSPECTIVE

45

NATURE EN FÊTE

46

ARTEMISIA

47

AGENDA

Merci à Fabrice Poulain d' Armor Drone pour les photos de la une et ci-contre .

## Horaires d'accueil dans nos mairies

Mairies	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
La Gacilly	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
La Chapelle G <sup>ne</sup>	8h30-12h30		8h30-12h30				13h30-17h			13h30-17h
Glénac		13h30-17h					8h30-12h30		8h30-12h30	

## Nombres téléphoniques utiles

La Gacilly Mairie	02 99 08 10 18	Glénac mairie	02 99 08 13 65	Hôpital de Redon	02 99 71 71 71
La Gacilly Serv. Techn.	02 99 70 51 90	Glénac Bibliothèque	02 99 08 00 69	Pompiers	18 ou 112
La Gacilly Médiathèque	02 99 08 08 88	OBC tél redirectionnel	02 97 75 01 02	SAMU	15 ou 112
La Chapelle G <sup>ne</sup> Mairie	02 99 08 12 80	SAUR	02 56 56 20 00	Gendarmerie	17



Pierrick  
LELIEVRE  
Maire délégué  
de La Chapelle  
Gaceline

## L'été s'est installé

...

*Chères gaciliennes.  
Chers gaciliens.*

*L'été s'est installé et, avec lui, notre commune s'anime au rythme des événements culturels. Le Festival photo, rendez-vous incontournable, nous fait bénéficier une nouvelle fois de sa sensibilité, "So British !" cette année. La découverte de très grands artistes. Les expositions à la Passerelle et les spectacles au Théâtre équestre participent aussi à cette volonté d'apporter la culture dans le milieu rural.*

*Côté aménagements, la fin des travaux du quartier de l'Aff marque une étape importante pour l'amélioration du cadre de vie. La mise en place du stationnement payant, pensé pour créer des ressources financières nouvelles à la commune, permettra à terme d'améliorer le quotidien pour chacune et chacun d'entre nous.*

*Dans la continuité des services de proximité, après l'ouverture de la Maison Bleue qui rencontre un vif succès, nous sommes très heureux de la mise en service de la Maison des Services qui a pour objet de faciliter vos démarches administratives au quotidien.*

*Toujours dans une dynamique tournée vers la famille et l'accueil de la petite enfance, la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) ouvrira ses portes le 15 septembre prochain, offrant aux 16 enfants et aux 4 professionnelles qui les accompagnent un environnement adapté et chaleureux.*

*Par ailleurs, les travaux se poursuivent dans nos équipements sportifs, notamment à la salle des sports, aux vestiaires de foot et à la salle de tennis du complexe sportif de La Gacilly. Les améliorations apportées renforcent l'attractivité de nos infrastructures pour nos clubs, pour nos associations et pour tous les scolaires (grands utilisateurs).*

*Toujours côté sportif, nous avons l'honneur d'accueillir un événement sportif d'envergure nationale le 28 juillet. La Gacilly est le point de départ de la 3<sup>ème</sup> étape du Tour de France Femmes. Une belle occasion de mettre à l'honneur le sport féminin et certainement de battre des records d'affluence dans les rues du centre ville.*

*De nombreux autres chantiers ont également été menés à bien, dans tous les domaines et à l'initiative et sous la tutelle de toutes les commissions municipales. Un grand Bravo et un tout aussi grand Merci à tous les membres de ces commissions pour leur implication, leur investissement, leur souci du collectif et leur sens du bien commun.*

*Notre collaboration avec Oust à Brocéliande Communauté a toujours été guidée par un esprit de confiance, d'écoute et d'efficacité. Ensemble, dans un dialogue constant, nous avons su porter de nouveaux projets concrets (Pôle Enfance, Maison Bleue, Maison des Services) et poursuivre le soutien aux services existants (médiathèque, piscine, gendarmerie) au service des habitants, avec le souci des réalités humaines et des spécificités du terrain.*

*Enfin, en ce qui me concerne, cet éditorial a une résonance toute particulière puisqu'il s'agit du dernier que j'aurai l'honneur de vous écrire au titre de ma fonction d'élu. En effet, après 37 années d'engagement à vos côtés et à votre service, j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales de 2026.*

*À vous tous, élus, personnels, associations et habitants, je tiens à exprimer mes remerciements chaleureux pour votre confiance, pour votre implication et pour votre attachement à notre belle commune.*

*Bel été à toutes et à tous !*

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 16 janvier 2025**

**Budgets - Autorisation de dépenses  
avant le vote du Budget Primitif 2025**

L'article L 1612-1 du CGCT modifié par la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 donne la possibilité au Maire, jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation de l'assemblée délibérante, d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Le conseil approuve les autorisations d'engager, de liquider et de mandater avant le vote du budget primitif 2025 des dépenses d'investissements dont les détails figurent dans le Procès-Verbal officiel mis en ligne sur le site de la mairie à [www.la-gacilly.fr/vie-municipale/proces-verbaux-du-conseil-municipal](http://www.la-gacilly.fr/vie-municipale/proces-verbaux-du-conseil-municipal)

**Budget Annexe Artémisia - Subvention  
de fonctionnement pour 2025**

Compte-tenu de l'obtention courant février 2025 des comptes de gestion par la Trésorerie de Pontivy, le Compte Administratif 2024 et le Budget Primitif 2025 d'Artemisia seront présentés en mars prochain.

Pour rappel, la subvention de fonctionnement à Artemisia en 2024 s'est élevée à 212 000 € répartie comme suit : dotation annuelle de 150 000 €, dotation de 12 000 € pour les activités culturelles et dotation de 50 000 € pour besoins de trésorerie du dernier trimestre 2024.

Pour assurer le fonctionnement normal d'Artemisia dès janvier, le conseil valide la proposition d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 150 000 €

**Cantine Scolaire – Marché de maîtrise  
d'œuvre pour nouvelle cantine**

Le marché de maîtrise d'œuvre (marché de services, de prestations intellectuelles) a été publié le 13/11/24 pour réception des candidatures le 13/12/24. 15 offres ont été réceptionnées dont 13 recevables.

Le 12 décembre 2024, un cabinet d'architectes a déclaré par courrier ne pas répondre compte-tenu de son analyse selon laquelle l'enveloppe prévisionnelle de 2 millions d'€ HT leur semble sous-dimensionnée (le cabinet estime les travaux à 2,5 millions d'€ HT).

La conséquence de cette estimation est que les honoraires pour la réalisation de l'ensemble des missions sont égaux ou supérieurs à 221 000 € HT, somme qui nécessite de recourir à une procédure formalisée de type « concours ».

Ces contraintes ont été confirmées par des services juridiques.

La Commission, prenant en compte ces contraintes, a proposé de déclarer sans suite pour cause d'infructuosité le présent marché de maîtrise d'œuvre, et de recourir au lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage portant sur la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire.

Accord du conseil.

**Maison France Services – Attribution du  
lot N°6 Plomberie**

Le conseil municipal du 17 décembre 2024 avait validé les offres de 6 lots du marché public ; le lot Plomberie-Ventilation-Chauffage avait été rendu infructueux par absence de réponse de candidats.

Il a donc été procédé à une nouvelle consultation et l'entreprise Froidaniel de Redon a proposé une offre d'un montant de 15 300 €H.T.

La CAO (Commission d'Appel d'Offres) réunie le 6 décembre 2025 a validé cette offre. Le montant total du marché est donc de 171 877,91 €H.T. Accord du conseil.

**Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre  
avec le cabinet d'architecture  
GORY et Associés**

Le Conseil Municipal du 17 mars 2023 avait attribué au cabinet d'architectures GORY et Associés pour un montant de 34000 €HT le marché de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation de la salle de sports de Glénac et la démolition-reconstruction des vestiaires de foot de Glénac. Les deux missions confiées à cet architecte représentaient un montant de travaux de 400 000 €H.T.

En précisant que le projet de démolition-reconstruction des vestiaires de foot était fondé sur la vétusté de cet équipement, et que le projet de réhabilitation de la salle de sports de Glénac portait, en priorité, sur une amélioration esthétique des façades en vue d'une meilleure insertion dans l'environnement local.

Il s'avère que les travaux de réhabilitation de la salle de sports de La Gacilly sont devenus prioritaires. Il est donc proposé de procéder à un avenant à l'actuel contrat de maîtrise d'œuvre en vue de lui confier les missions concernant les vestiaires de foot de Glénac et de la salle de sports de La Gacilly.

Accord du conseil.

**Salle de sports de La Gacilly  
Rénovation tranche N°3**

La rénovation de la salle de sports de La Gacilly avait été engagée précédemment en 2 tranches de travaux. Toutefois, au regard de l'utilisation régulière de cet équipement par les collégiens, les écoliers et les associations sportives, il est nécessaire d'achever sa réhabilitation.

Cette 3ème tranche de travaux porte sur la réfection des sols, l'isolation, l'éclairage et la peinture de la grande salle, la réhabilitation des tribunes et la reprise des écoulements des douches.

Dans l'attente de l'étude de programmation des travaux par l'architecte GORY et Associés, le conseil valide dès à présent la proposition de lancer ce présent marché public de travaux.

**Cour de l'école publique Jean de La  
Fontaine – Consultation de maîtres  
d'œuvre pour sa rénovation**

La demande des représentants de l'école porte sur le réaménagement et la renaturation de la cour. L'objectif est de repenser les espaces de la cour de l'école dans une logique d'amélioration du cadre de vie des élèves en désimperméabilisant et végétalisant certains espaces de la cour pour créer des îlots de fraîcheur. La superficie totale de la cour est de l'ordre de 1050 m². Une somme de 100 000 € a été inscrite lors du vote du budget 2024 en vue de la programmation de ces travaux. Des subventions pouvant être octroyées pour le financement de ce projet.

Le conseil donne son accord pour le lancement d'une consultation de maîtres d'œuvre pour cette opération.

**Stationnement payant et  
forfaits post-stationnement**

Le Conseil du 14 novembre avait émis un avis favorable pour l'application, au niveau du quartier des rives de l'Aff, du stationnement payant avec les conditions tarifaires suivantes : montant de 1 € de l'heure ; possibilité d'abonnement de 20 € à l'année ; applicable tous les jours de l'année de 9h à 19h avec gratuité des 30 premières minutes.

Une consultation a été engagée auprès de 2 prestataires/fournisseurs et la proposition de la société FlowBird - pour la fourniture de 3 horodateurs dont un avec paiement par espèces - a été retenue. Le coût d'achat est de 15 340 €H.T.



Mais il avait été omis d'évoquer les forfaits post-stationnement dit F.P.S. Voici les barèmes proposés : FPS minoré de 35 €, applicable pour tout défaut de paiement du stationnement réglé rapidement via les horodateurs et l'application ; FPS de 50 € si paiement au-delà de 5 jours.

Le conseil donne son accord sur les montants de FPS, mais demande de réviser l'application du FPS de 50 €, le délai de 5 jours étant considéré trop court pour permettre à tous les usagers concernés de régulariser le paiement.

### Vente d'un terrain communal Rue Antoine Monteil à OBATY GROUP

Le 18 octobre dernier avait été présenté au conseil le projet du constructeur CBI pour la réalisation d'un nouvel ensemble immobilier composé de :

- Côté Rue Antoine Monteil : des surfaces commerciales et d'activités (prévisionnel de surfaces de l'ordre de 200 m<sup>2</sup>) et à l'étage des logements d'accession à la propriété (prévisionnel de 42 logements T1, T2, T3, T4) ;

- Côté Rue des Potiers : la création de 3 maisons d'habitation à vocation sociale.

La commune a sollicité le cabinet de géomètres EGUIMOS pour établir le document d'arpentage. Le plan détermine la zone de 4145 m<sup>2</sup> en vue d'une cession au profit de GROUP OBATY.

Le plan précise la future voirie à créer par la commune dans le prolongement de la rue des Potiers jusqu'à l'entrée de l'actuel cimetière. La commune conservant une superficie destinée à l'extension du cimetière.



Ce projet de création d'un nouveau collectif immobilier était conditionné par l'acquisition partielle (environ 1000 m<sup>2</sup>) de la propriété de Monsieur Yannick CORVAISIER. Un compromis de vente a été dernièrement signé entre ce propriétaire et le constructeur.

Par courrier du 8 mars 2024, la commune avait informé les représentants de CBI pour un prix de cession fixé à 55 € le m<sup>2</sup> soit une cession d'un montant de 4 145 m<sup>2</sup> x 55 € le m<sup>2</sup> = 227 975 €

Le conseil émet un avis favorable sur la signature du compromis de vente entre la commune et OBATY GROUP pour ce futur projet immobilier.



### Achat Rue Marcel Chesnais du terrain 61 AN 558

Le plan présente les 3 terrains situés en face de la Mairie : en bleu clair : la propriété communale de 1 925 m<sup>2</sup> ; en bleu foncé : l'actuelle propriété de 382 m<sup>2</sup> de Madame DERROISNE que la commune a décidé d'acquérir le 22 mars 2024 ; et en mauve : l'actuelle propriété de 264 m<sup>2</sup> de Madame BECKER.



Pour cette dernière, Madame BECKER ne donne plus suite à un projet de construction d'une maison individuelle. Et elle sollicite la commune pour l'acquisition de son terrain au prix identique à celui de son achat, soit 74 € le m<sup>2</sup>.

Les avis des élus sur cette sollicitation sont partagés.

Lors du vote, le conseil donne son accord à la majorité (14 voix pour, 6 contre et 5 abstentions).

### Bilan des acquisitions et ventes de terrains par la commune en 2024

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2000 habitants donne lieu, chaque année, à une présentation au conseil municipal.

Dans le Procès-Verbal officiel en ligne sur le site web de la mairie à [www.la-gacilly.fr/vie-municipale/proces-verbaux-du-conseil-municipal](http://www.la-gacilly.fr/vie-municipale/proces-verbaux-du-conseil-municipal), vous trouvez en détail les opérations précisées en 2 tableaux : acquisitions & cessions.

Le conseil approuve cette présentation des acquisitions et des ventes en 2024.

### Maison des Assistantes Maternelles à La Chapelle - Attribution du marché public d'aménagement du local communal

Il a été rappelé qu'une consultation des entreprises a été lancée le 19 décembre 2024 pour l'implantation de la Maison des Assistantes Maternelles.

La CAO réunie le 16 janvier 2025 a retenu les entreprises dont la liste figure dans le tableau qui suit.

CORPS D'ETAT	ENTREPRISES	MONTANT H.T.
Gros œuvre	LEGENDRE OUEST	120 000.00 €
Démolition	56 VANNES	
Charpente bois	ROUXEL	22 704.98 €
Couverture	56 MALANSAC	
	CHATEL	13 000.00 €
	56 LA GACILLY	
Menuis. Ext. aluminium	ROUXEL	24 719.00 €
	56 MALANSAC	
Cloisons sèches Isol. biosourcée	DANILO GUY	60 459.29 €
	56 LA GACILLY	
Menuis. Int.	ROUXEL	40 505.46 €
Faux plafond	56 MALANSAC	
Electricité	GERGAUD	30 118.70 €
CFO / CFA	35 REDON	
Plomb. Chauff.	FROIDANIEL	32 820.04 €
Ventilation	35 STE MARIE	
Revêtement sol	DANO / LETOURNEL	20 728.40 €
Carrelag-Faïence	56 LA GACILLY	
Peinture	CHAUMET	10 866.26 €
	44 PONTCHATEAU	

Le montant total des travaux est de 375 922,13 € H.T. Le Conseil émet un avis favorable sur le résultat de cette consultation.

### CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21 février 2025

#### Débat d'Orientations Budgétaires

Conformément aux articles L.5211-36 et L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), un « rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés et sur la structure et la gestion de la dette » est présenté.

Conformément au même article du CGCT, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit se tenir dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif et la présentation du rapport afférent doit donner lieu à un débat au sein du conseil municipal et formalisé par une délibération spécifique.

C'est dans ce cadre légal que le contexte budgétaire et les orientations générales de la commune au titre de l'année 2025 sont présentés dans un document spécifique.

Les élus ont d'abord été amenés à se prononcer sur le taux d'augmentation de la taxe foncière en 2025 : 4 élus ont voté pour un taux de 5% et les 17 autres ont voté pour un taux de 7,5%.

Le conseil a ensuite validé à l'unanimité ce taux de 7,5% choisi par la majorité de ses membres.

#### Travaux d'aménagement et de voirie du Pâtis - Avenant

Le 13 septembre 2024, le conseil avait émis un avis favorable pour l'attribution du marché public portant sur la réfection de voirie et des aménagements sur le secteur du Pâtis et de La Ville Jarnier pour un montant de 123 013 € H.T.

Un avenant pour travaux supplémentaires de peintures sur voiries de 741 € est présenté. Accord du conseil.

**Avenant au marché d'étude avec le cabinet Géo Bretagne Sud pour travaux d'aménagement de voirie**

Le conseil du 13 septembre dernier a attribué au cabinet GEO BRETAGNE SUD le marché d'étude portant sur la réalisation de travaux sur les secteurs suivants : rue de La Liberté, rue de la Roche Piquée, allée des Villes Jeff et rue de l'Ecole. Montant de ces études : 19 400 € H.T.

Le conseil valide l'avenant relatif à la mise en place de piquetage complémentaires pour la Rue de L'Ecole d'un montant de 500 € H.T (nouveau montant des honoraires : 19 900 € H.T.).

**Relance Procédure Bien sans Maître pour la parcelle ZI 111 au 10 rue de La Guchée à Glénac**

Lors du conseil municipal de décembre 2024 avait été évoquée la perspective d'achèvement de la procédure « Bien Sans Maître » pour ladite parcelle de 610 m².

Un arrêté municipal en date du 3 juillet 2024 avait précisé que cet immeuble n'avait pas de propriétaire connu depuis plus de 10 années et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 années.

Il s'avère qu'une erreur matérielle s'est produite dans la rédaction de cet arrêté. Il aurait dû être uniquement fait mention des contributions foncières non acquittées depuis plus de trois ans.

Il est proposé de rédiger un nouvel arrêté qui fera l'objet d'un affichage en mairie et sur le terrain pour une durée de 6 mois.

Si aucun propriétaire ne se fait connaître au cours de ce délai, l'immeuble sera présumé sans maître et une délibération du conseil municipal pourra décider de son incorporation dans son domaine privé.

Accord du conseil.

**Vente d'un terrain communal de 171 m² au 2 Allée des Sorbiers**

En date du 2 janvier 2025, M et Mme HUBERT Daniel ont sollicité la commune pour demander l'acquisition d'une partie du chemin (environ 171m²) situé à l'arrière de leur propriété au 2 Allée des Sorbiers.

Le conseil accepte la proposition de vendre cette parcelle au prix de 5 € H.T le m² soit un montant de 855 €. Les frais de géomètre et de notaire étant pris en charge par les acheteurs.

**Vente d'un terrain communal de 35 m² sur le secteur de la Bouie**

Mme HERVÉ Marie Reine souhaite acheter environ 35 m² de chemin situé juste devant l'entrée de son garage.

Le conseil accepte la proposition de vendre cette parcelle au prix de 5 € H.T le m² soit un montant de 175 €. Les frais de géomètre et de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

**Mise en place d'un tarif « retard » pour la Garderie**

Constatant que certains parents ne respectent pas les horaires du service pour les enfants récupérés en fin de journée, il est proposé d'appliquer un forfait, une pénalité pour retard constaté.

Le conseil valide la proposition du tarif de 5 € pour tout retard non justifié.

**Gratification pour stagiaire**

Par délibération du 15 septembre 2023, il avait été décidé d'octroyer à Monsieur Eloi BOUSSUGE une gratification pour son stage effectué au service communication du 1er au 31 juillet 2023.

Le montant de cette gratification ne doit pas excéder le montant horaire fixé par l'article L 241- 3 du code de la sécurité sociale soit 15% du plafond horaire de la sécurité sociale (4,05 € en 2023).

En 2024, la collectivité a proposé à Madame Zoé RIVIERE, étudiante en Communication, un stage au service Communication du 22 janvier au 2 février puis du 12 novembre au 20 décembre. Pour ces 29 jours de présence, il est proposé une gratification d'un montant de 1 187,55 €

Dorénavant, il est proposé l'application d'une gratification pour tout stagiaire en études supérieures dans les mêmes conditions qu'énumérées ci-dessus.

Accord du conseil.

**Avis sur une subvention exceptionnelle en soutien à Mayotte**

Le 14 décembre 2024, le cyclone Chido a frappé Mayotte, causant des dégâts considérables sur l'ensemble de ce territoire et détruisant de nombreuses infrastructures : routes, écoles et réseaux d'eau et d'électricité.

Au regard de l'urgence de la situation sur les plans humains et sanitaires, des collectivités territoriales ont décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle. Certaines communes ont attribué une subvention exceptionnelle aux organismes Fondation de France, Protection Civile, ...

Dans la discussion, les élus se sont en particulier référés aux inondations qui ont touché la commune fin janvier 2025 et qui ont entraîné des dépenses pour notre collectivité.

Lors du vote, le conseil a émis un avis défavorable (11 voix contre et 10 abstentions) sur l'octroi d'une subvention exceptionnelle en faveur de MAYOTTE.

**Présentation du Plan Vélo**

**suite réunion de travail du 6 février**

Dans le cadre de la mise en place en 2025 et les années suivantes du Plan Vélo, il est indiqué que le conseil municipal émet un accord de principe pour l'achat de 5 abris sécurisés.

**Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Monsieur GLON indique que le Plan Communal de Sauvegarde est achevé.

Un document dénommé D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a été rédigé. Il devra être intégré dans le bulletin municipal pour une diffusion auprès de la population.

**(Article pages 12 et suiv de ce bulletin)**

Accord du conseil.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 28 mars 2025**

**Finances – Comptes Financiers Uniques pour l'année 2024**

Présentation des Comptes Financiers Uniques pour l'année 2024 dont voici les éléments.

BUDGETS	FUNCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>PRINCIPAL</b>		
RECETTES	4 656 661,74 €	5 914 041,35 €
DEPENSES	4 566 966,99 €	3 995 933,32 €
RESULTAT N	89 694,75 €	1 918 108,03 €
RESULTAT N-X	502 674,79 €	-534 496,77 €
RES. CLOTURE	592 369,54 €	1 383 611,26 €
<b>ACTIVITE PORTUAIRE</b>		
RECETTES	39 584,70 €	479 888,15 €
DEPENSES	37 767,07 €	1 075 182,49 €
RESULTAT N	1 817,63 €	-595 294,34 €
RESULTAT N-X	0,00 €	268 153,30 €
RES. CLOTURE	1 817,63 €	-327 141,04 €
<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>		
RECETTES	337 824,03 €	1 327 883,56 €
DEPENSES	220 566,90 €	1 357 473,50 €
RESULTAT N	117 257,13 €	-29 589,94 €
RESULTAT N-X	0,00 €	348 558,43 €
RES. CLOTURE	117 257,13 €	318 968,49 €
<b>ARTEMISIA</b>		
RECETTES	443 919,36 €	28 168,61 €
DEPENSES	380 610,87 €	15 165,37 €
RESULTAT N	63 308,49 €	13 003,24 €
RESULTAT N-X	0,00 €	-25 707,68 €
RES. CLOTURE	63 308,49 €	-12 704,44 €
<b>CANTINE</b>		
RECETTES	53 021,32 €	628 557,00 €
DEPENSES	119 823,17 €	5 413,18 €
RESULTAT N	-66 801,85 €	623 143,82 €
RESULTAT N-X	-31 439,19 €	
RES. CLOTURE	-98 241,04 €	623 143,82 €
<b>PARC IMMOBILIER</b>		
RECETTES	237 886,48 €	114 861,76 €
DEPENSES	136 796,61 €	238 432,65 €
RESULTAT N	101 089,87 €	-123 570,89 €
RESULTAT N-X	23 000,00 €	61 365,68 €
RES. CLOTURE	124 089,87 €	-62 205,21 €
<b>LOTISST DU HERON</b>		
RECETTES	454 659,69 €	305 270,41 €
DEPENSES	480 710,43 €	307 080,54 €
RESULTAT N	-26 050,74 €	-1 810,13 €
RESULTAT N-X	-37 448,34 €	-305 270,41 €
RES. CLOTURE	-63 499,08 €	-307 080,54 €
<b>LOTISST DES HAUTS DE LA GACILLY</b>		
RECETTES	98 840,10 €	21 072,10 €
DEPENSES	21 072,10 €	21 072,10 €
RESULTAT N	77 768,00 €	0,00 €
RESULTAT N-X	-449 095,29 €	184 515,00 €
RES. CLOTURE	-371 327,29 €	184 515,00 €
<b>LOTISST DES CHATAIGNIERS</b>		
RECETTES	106 475,00 €	0,00 €
DEPENSES	106 475,00 €	106 475,00 €
RESULTAT N	0,00 €	-106 475,00 €
RESULTAT N-X		
RES. CLOTURE	0,00 €	-106 475,00 €

Légende : RESULTAT N = résultat année en cours  
 .....RESULTATS N-X = résultats années antérieures  
 .....RES. CLOTURE = Résultat de clôture

Le conseil approuve les Comptes Financiers Uniques pour l'année 2024. Et approuve aussi l'affectation des résultats de l'année 2024.

## Artemisia – Vote des tarifs

### 1 - Propositions tarifs billetterie en 2025

Afin de faire vivre la commune nouvelle et de soutenir les artistes, techniciens et acteurs culturels locaux, il est proposé la mise en place des tarifs de la programmation culturelle payante pour la période de janvier à décembre 2025 :

	Tarif plein	Tarif réduit
Tarif A	8 euros	4 euros
Tarif B	16 euros	12 euros
Tarif C	20 euros	16 euros
Tarif D	24 euros	20 euros
Tarif E	30 euros	26 euros

Cette proposition de programmation n'entrave en rien la possibilité pour des acteurs privés de produire leurs propres dates culturelles à leurs propres tarifs.

Par tarif A, on entend tarif Jeune Public et Artistes découvertes.

Par tarif réduit, il est entendu (sur pièce justificative) : moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, étudiants. Il est également proposé d'appliquer le tarif réduit aux personnes handicapés sur présentation de leur carte.

La gratuité est accordée aux enfants de moins de 3 ans qui sont accompagnés de leurs parents. Il sera demandé de prévenir à l'avance pour prévoir une place.

Carte de Fidélité : 15 euros - Il est proposé au public de pouvoir acheter à Artémisia une carte de Fidélité (valable 1 an) qui permettra d'accéder au Tarif Réduit sur les spectacles produits par Artémisia.

Cette carte permettra également de recevoir le programme à domicile, d'avoir une priorité de réservation sur les spectacles producteurs et d'avoir des invitations à certains événements.

2 - Propositions tarifs locations de salles en 2025 pour les associations de La Gacilly & pour les associations extérieures, les entreprises et les collectivités territoriales : (voir PV officiel sur le site web de la mairie).

3 - Pour 2025, il est proposé les mises à dispositions gracieuses suivantes :

- Comité des Fêtes : 1 jour par an  
Gacilienne : 1 jour par an
- Ecole St Jugon : 3 jours par an + 1 jour APEL (Loto)
- Ecole Publique : 3 jours par an + 1 jour APE (Loto)
- Ecole Ste Thérèse : 1 jour par an
- RPI La Chapelle : 1 jour par an
- Collège St Anne : 1 jour par an
- Don du Sang : 5 jours par an

### 4 - Précisions :

Les agents de sécurité incendie requis à l'ouverture du Public sont à la charge de l'organisateur, ainsi que les besoins techniques complémentaires et les services complémentaires.

Les autres demandes de mises à disposition seront traitées au cas par cas

en fonction du caractère exceptionnel des manifestations.

Il sera également important de bien jauger l'importance de fréquentation de ces événements pour ne pas « ouvrir » Artémisia pour de trop petites affluences. Le conseil valide tous ces points.

### Taux des taxes directes locales au titre de l'année 2025

Depuis le début du mandat, les réformes successives engagées par le gouvernement (suppression de la taxe d'habitation, transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties, exonérations fiscales de taxe foncière pour les locaux industriels compensées par des dotations de l'Etat) ont profondément impacté la structure des recettes du budget communal et fait perdre de la lisibilité aux comparaisons pluriannuelles.

Le tableau ci-après présente l'évolution des taux de fiscalité locale :

TAUX	Année 2023 Maintien	Année 2024 + 5%	Propositions 2025 + 7,5 %
Foncier Bâti	30,74 %	32,28 %	34,70 %
Foncier Non bâti	44,27 %	46,48 %	49,97 %
(*) Taxe d'habitation	10,67 %	11,20 %	12,04 %

(\*) Depuis la réforme de cet impôt, la taxe d'habitation ne concerne que les logements vacants et les résidences secondaires.

Comme évoqué lors du Débat d'Orientations Budgétaires, comparée aux communes proches de même strate démographique, la commune de La Gacilly a des taux de taxes locales inférieurs. Ainsi, pour 2024 :

COMMUNES	T. Hab	T.Fonc. Bâti
LA GACILLY	11,2	32,28
CARENTOIR	13,52	32,85
ELVEN	16,11	40,21
MALESTROIT	15,51	40,85
MUZILLAC	15,31	36,65
QUESTEMBERT	18,5	42,63
SERENT	12,76	35,26

Le conseil approuve l'évolution des taux d'imposition au titre de l'année 2025 :

- Taux de Foncier Bâti : 34,70 %
- Taux de Foncier Non Bâti : 49,97 %
- Taux Taxe d'Habitation : 12,04 %

### Finances – Subventions versées aux associations au titre de l'année 2025

Le Budget Principal 2025 prévoit un montant de 140 000 € pour l'octroi de subventions en faveur des associations.

Et la commission des finances réunie le 5 mars dernier pour l'étude des subventions en faveur des associations gaciliennes et extérieures présente ses propositions (voir tableau à suivre).

La commission des Finances a proposé en faveur des associations scolaires le maintien à l'identique de l'année

précédente soit un montant de 8 200,00 €. Le montant total des subventions 2025 aux associations s'élèverait donc à : 113 100 €. Le conseil approuve toutes les propositions faites par la commission.

ASSOCIATIONS GACILIENNES		
Bénéficiaires	Montant sollicité	Avis commission
FESTIVAL PHOTO	40 000	40 000
USG FOOTBALL	20 000	15 000
COMITE DES FETES	12 000	12 000
STE COURSE CHEVAUX	4 000	4 000
US LA GACILLY CYCLISME	4 500	4 500
CLUB DE L'AMITIE	1 800	1 800
CLUB PHOTO	1 200	1 000
GRALIA BEL ORIENT	2 000	1 500
SECTION UNC LA GACILLY	700	500
ARC EN CIEL GACILIEN	500	500
DONNEURS SANG CANTON	400	400
UNC AFN GLENAC	700	500
VELO CLUB LA CHAPELLE	500	500
RANDO CLUB DE L'AFF	1 000	500
SPORTIVE ST LEON GLENAC	4 500	4 500
MOTO CLUB GLENACOIS	3 000	3 000
ACPG CATM LA CHAPELLE	500	500
LES AMIS DE LA MORAIE	500	250
AMIS DU THEATRE EQUESTRE	5 000	3 000
PAYS DE LA GACILLY HANDBALL	2 500	2 500
ACC LA CHAPELLE (CHASSE)	350	300
COUNTRY LINE DANCE	1 500	1 000
GYM ET BIEN-ÊTRE	500	300
LA GAC'SAGACE	1 500	800
LA GACILLY PATRIMOINE	500	500
SOCIETE CHASSE GLENAC	500	300
LES COUREURS DE L'AFF	1 000	300
SCIENCE EN CULTURE	500	250
AAPPMA MORTIER	800	800
JUDO CLUB	3 000	1 500
TENNIS CLUB	4 000	1 500
SCRABBLE DE L'AFF	500	500
<b>TOTAL</b>	<b>119 950</b>	<b>104 500</b>
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES		
RESTOS DU CŒUR 56	350	100
SECOURS POPULAIRE	Nprécisé	100
UD 56 SAPEURS-POMPIERS	100	100
LIGUE CONTRE LE CANCER	500	100
<b>TOTAL</b>	<b>950</b>	<b>400</b>

### Finances – Approbation des budgets primitifs 2024 (mêmes budgets qu'au titre premier)

Approbation du conseil – détails sur le PV officiel sur le site web de la mairie.

### Proposition d'un fonds de concours présenté par LIDL pour travaux de renaturation à l'éco-quartier des rives de l'Aff

Les travaux de démolition et de construction de la surface commerciale de LIDL ont débuté en janvier dernier.

Dans son dossier de présentation, LIDL a souhaité, outre le fait d'éviter la création d'une friche, améliorer l'inscription du supermarché dans son environnement :

- Création d'un espace de biodiversité contribuant à développer un immobilier commercial durable en partenariat avec Caisse des Dépôts Biodiversité et l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement).

- Connexion piétonne avec un cheminement doux réhabilité menant au centre-ville de La Gacilly. A ce titre, LIDL a entièrement pris en charge, via une convention de Projet Urbain Partenarial, le financement de cette liaison douce pour un montant de 27 045, 00 € T.T.C.

- Dans le cadre du Z.A.N. (Zéro Artificialisation Nette), LIDL s'est engagé dans une action volontaire en finançant la renaturation d'une parcelle du projet de l'éco-quartier des rives de l'Aff. En effet, le projet de LIDL engendre une artificialisation des sols de + 434 m<sup>2</sup> par rapport à l'existant : 6 781 m<sup>2</sup> avant contre 7 215 m<sup>2</sup> projeté. LIDL n'est donc pas soumis à l'obligation de compenser l'artificialisation créée mais il souhaite s'inscrire dans une action locale en faveur de la renaturation et de la désartificialisation du site de l'écoquartier. En vue du financement par LIDL de la parcelle concernée dans l'écoquartier de l'Aff, la commune a demandé à l'entreprise ID VERDE un devis pour l'obtention du coût de la zone à renaturer. Le montant de cette opération est de 12 009,60 € T.T.C. Il est précisé que cet espace à végétaliser était déjà programmé dans le marché public existant.

Il a donc été proposé la signature d'une convention de type « Fonds de Concours » en vue du financement par LIDL d'une zone à renaturer pour un coût de 12 009,60 € T.T.C.

Accord du conseil.

#### **Avis sur la convention avec la société ABC INVESTIGATIONS pour la recherche de médecins généralistes**

Lors du précédent conseil municipal, il a été rappelé les différentes investigations menées par la commune pour la recherche de nouveaux médecins.

Parmi celles-ci, il a été évoqué l'entrevue le 21 février avec un détective, Monsieur Jean-Claude LE BAZEDET, dirigeant de la société ABC INVESTIGATIONS. Ce cabinet a proposé une mission de recherche de deux nouveaux médecins.

Il a été dernièrement transmis une convention pour cet accompagnement. Suivant la convention proposée, le montant de ces honoraires est de 3000 € H.T. par professionnel de santé recherché soit une somme T.T.C. de 7200 € Un acompte à hauteur de 50 % fera l'objet d'un versement immédiat soit 3600 € et le solde versé après le recrutement de ces deux professionnels de santé.

Le conseil approuve la signature de cette convention et les modalités sus-décrites.

*[ Note de la rédaction : depuis cette date, une autre initiative a été lancée par les professionnels de santé de La Gacilly. Voir article page 41 ]*

#### **Restaurant Scolaire**

##### **Attribution d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour l'étude de construction d'un nouveau restaurant scolaire**

Par délibération en date du 16 janvier, il a été décidé de lancer la consultation d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Un cahier des charges a été rédigé qui prend en compte deux missions :

Phase 1 : étude + rédaction du programme  
Phase 2 : Assistance pour la désignation d'un maître d'œuvre.

Il a été procédé à l'envoi le 6 mars dernier de ce cahier des charges auprès de 5 programmistes et économistes ciblés.

La réception de leurs offres a eu lieu le 24 mars et la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 27 mars pour proposer le choix d'un A.M.O.

La Commission d'Appel d'Offres a proposé de retenir L'offre de APRITEC pour un montant de 16 770 € HT, pour la mission de base, avec une option pour l'éventualité d'un concours d'architecte pour un montant de 24 575 € HT au total.

Accord du conseil.

##### **Réhabilitation des vestiaires de foot de La Gacilly - Lancement d'un marché public de travaux**

À la suite d'une entrevue avec les responsables de l'U.S.G. Foot, il a été prévu la réfection des vestiaires de foot de La Gacilly au regard du recensement de différents désordres.

Les travaux à envisager sont les suivants : Remplacement des ouvertures du vestiaire de foot et du club house ; Reprise de l'étanchéité des toits plats du complexe ; Pose de faïence dans les vestiaires ; Peinture des murs des vestiaires.

L'estimation de ces travaux serait de l'ordre de 80 000 € H.T. nécessitant le lancement d'un marché public.

Au regard des dates d'achèvement et de reprise des entraînements par l'U.S.G., ces travaux doivent être planifiés entre la mi-mai et mi-juillet 2025.

Le conseil donne son accord (1 abstention) sur le lancement de ce marché public.

##### **Lancement de consultations pour l'obtention de Diagnostics de Performance Énergétique Amiante Plomb pour les bâtiments communaux de maisons d'habitations**

Le Diagnostic de Performance Énergétique doit être effectué à l'initiative du propriétaire bailleur pour informer l'actuel ou futur locataire ou acquéreur sur les charges énergétiques du logement.

Ce document renseigne également sur l'impact environnemental de la maison ou de l'appartement. Certains des locataires

des logements communaux ont fait part d'un coût élevé de frais d'électricité.

Les contrats de baux communaux relatifs aux maisons d'habitations doivent faire l'objet d'une revalorisation annuelle. Des locataires demandent de réaliser ces D.P.E. préalablement à toute hypothèse de revalorisation de loyers.

Depuis le 1er janvier 2025, il n'est plus possible de louer un logement ayant un D.P.E. classé G. A partir de 2028, cela concernera les logements appartenant à la classe F puis à partir de 2034 les logements appartenant à la classe E.

La commune prévoit de procéder au lancement des diagnostics [D.P.E., Amiante, Plomb] pour 13 logements : 3 à La Gacilly, 6 à La Chapelle et 4 à Glénac.

Le conseil approuve le lancement d'une consultation auprès de diagnostiqueurs concernés.

#### **Ressources Humaines –**

##### **Remboursement des frais de repas et d'hébergement**

Les agents territoriaux peuvent bénéficier du remboursement des frais (repas, hébergement) induits par l'exercice de leur fonction pour le compte de la collectivité.

Une prise en charge s'impose dès lors que l'agent est en mission ou en stage, c'est-à-dire dès lors qu'il est muni d'un ordre de mission et se déplace pour l'exécution du service hors de sa résidence administrative ou familiale.

La réglementation fixe un cadre général mais donne compétence aux organes délibérants des collectivités pour fixer certaines modalités de remboursement et pour moduler les montants des indemnités.

Le conseil s'est prononcé favorablement sur les modalités dont la description détaillée est sur le PV officiel en ligne sur le site internet de la mairie.

##### **Plan Vélo – Présentation du budget lié aux acquisitions des abris-vélos**

Dans le cadre du Plan Vélo, il est prévu dans le Budget Primitif 2025 une somme de 20 000 € en vue de réaliser uniquement de la peinture routière pour la réalisation d'aménagements cyclables sur les voies suivantes : Rue des Echanges ; Rue de la Marre Brisset ; Rue de La Liberté ; Rue de la Croix des Archers ; Rue des Chardonnerets ; Rue de la Bouère ; Rue de l'Hôtel de Ville.

Comme évoqué lors de la présentation précédente du Plan Vélo, la fourniture et la pose d'abris de vélos devrait être budgétée en 2026. Après consultation, la commune a obtenu des devis présentés par la société Kanopé Mobilités de Guer. Le montant total d'acquisition des abris-vélo, supports vélos, porte-vélos et consignés Vélos est de 72 580 € H.T.

Dans ce cadre, il a été déposé une demande de subvention au titre du programme ALVEOLE avec un montant envisagé de 40% soit une somme de 29 032 €

Il est précisé qu'une seule demande de subvention doit être produite pour cet investissement et que la commune a l'obligation de devoir présenter la totalité des factures de dépenses avant ce 31 décembre.

Le conseil statue favorablement (1 abstention) sur l'opportunité de procéder à l'acquisition en 2025 de ces équipements concourant à la réalisation du Plan Vélo.

### **Demande par le Conseil départemental du Morbihan d'une participation financière pour le Tour de France féminin**

Il est rappelé la délibération en date du 13 septembre 2024 au cours de laquelle le Conseil Municipal avait émis, à l'unanimité, un avis favorable sur le projet de la convention entre le Conseil Régional et la commune portant sur l'accueil de la troisième étape du tour de France Féminin en tant que ville de départ le lundi 28 juillet 2025.

Il avait été précisé que la commune, en tant que collectivité hôte, prendrait à sa charge l'ensemble des équipements et mesures de police inhérents à ce genre de manifestation. Dès à présent, le coût du barriérage s'élève à 9 000 €.

Le 10 Mars dernier, la commune a reçu un courrier de Madame Karine BELLEC, Première Vice-Présidente du Conseil Départemental du Morbihan, demandant une participation financière à hauteur de 20 000 €.

Dans ce courrier, il est indiqué que le Département du Morbihan a signé une convention avec la Région avec une contribution à hauteur de 530 000 €, en partenariat avec les communes concernées.

Le plan de financement est le suivant : Département : 450 000 € ;

Vannes : 50 000 € ; Plumelec : 10 000 € ;

Et La Gacilly : 20 000 €

Il est précisé que le Tour de France Féminin donne une opportunité exceptionnelle pour valoriser notre territoire et offre une visibilité inégalée pour La Gacilly.

Il est rappelé aussi que les subventions versées par le Département de 2019 à 2023 se montent à 916 333 €, et que celles de l'année 2024 sont de 1 162 950 € dont Subvention exceptionnelle de 440 000 € pour l'écoquartier de l'Aff & Subvention exceptionnelle de 137 850 € pour la construction de la M.A.M.

Le conseil statue favorablement (1 abstention) sur la participation financière demandée par le Département du Morbihan à hauteur de 20 000 €.

### **Tarif pour vente de terres végétales**

La commune peut être sollicitée par des demandes de ventes de terres uniquement classées comme terres végétales. Ceci est actuellement le cas au niveau du lotissement du Héron. Il est proposé le prix de vente de 5 €/m<sup>3</sup>. Accord du conseil.

### **CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 avril 2025**

### **Vestiaires de foot de La Gacilly Attribution du marché public de travaux**

Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé du lancement du marché public de travaux portant sur la réhabilitation des vestiaires de foot de La Gacilly.

La consultation des entreprises, sous la forme d'une procédure adaptée, a été lancée le 9 avril 2025. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 28 avril 2025 et a émis son avis sur les offres des entreprises pour les lots concernés :

CORPS D'ETAT	ENTREPRISES	MONTANT H.T.
Remplacement Menuiseries extérieures	Menuiserie Guy Danilo 56 La Gacilly	35 835.90 €
Etanchéité des toitures	Collet couvertures 56 La Gacilly	28 238.80 €
Reprise sols en carrelage et faïence murale	Frangeul 35 Saint Just	48 000.00 €

### **Avenant N° 4 lié au marché de voirie pour l'éco-quartier de l'Aff**

Dans le cadre des travaux liés à l'éco-quartier des Rives de l'Aff, il est présenté l'avenant N°4 relatif au marché public de voirie/réseaux pour un montant de 10 472,45 € H.T. établi par l'entreprise COLAS pour la réalisation de divers travaux complémentaires. Le marché initial était de 2 669 771,38 €.

Avec la présentation de ces 4 avenants, le nouveau montant de ce marché public est de 2 727 598,71 € H.T.

Accord du conseil.

### **Acquisition d'un local d'activité situé ZA des Landelles 13 Rue des Echanges d'une superficie de 4 868 m<sup>2</sup> dont 680 m<sup>2</sup> de bâti cadastré AP 698**

Dans la continuité d'un sujet évoqué lors du précédent conseil municipal, la Caserne des Pompiers du secteur de La Gacilly situé Allée des Primevères n'est plus adaptée en raison de la croissance des activités/sorties et de l'augmentation du nombre de pompiers volontaires, notamment féminins.

La Communauté de Communes « De l'Oust à Brocéliande » assure la compétence concernant la gestion de projets de création de nouvelles casernes de pompiers sur son territoire.

À ce titre, elle en assume la totalité de l'investissement comprenant l'achat d'un terrain ou d'un bien immobilier et toutes opérations relatives à la construction ou la rénovation d'un local.

La commune a été informée le 14 mars dernier de la vente aux enchères du local d'activité de l'entreprise « Ouvertures Gaciliennes ». Le montant présenté était de 240 000 €.

L'étude notariale de Maître LE FLOCH a transmis un courrier le 26 mars précisant que l'adjudication a été prononcée pour un montant de 241 000 €.

Considérant que seule la commune est titulaire du droit de préemption, il a été proposé aux services départementaux du S.D.I.S. une visite de ces locaux. Ceux-ci ont émis un avis favorable pour ce bien dont la localisation est parfaitement adaptée pour les interventions du Centre de Secours dans leur périmètre. En plus, la proximité avec les domiciles des actuels pompiers est un autre avantage.

La commune a transmis au notaire le 28 mars un courrier notifiant la décision de se substituer à l'adjudicataire pour un montant de 241 000 €. Le 14 avril dernier a eu lieu une visite de ces locaux par l'Inspecteur du Service des Domaines et l'estimation domaniale est fixée à 255 000 €.

Il est à préciser que le montant des frais d'acte notarié est évalué à 60 000 € et que le versement pour l'acquisition de ce local doit être réalisé pour le 17 juin 2025.

Accord du conseil.



### **Allée des Villes Jeffs : effacement des réseaux électriques**

Dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux existants au niveau de l'Allée des Villes Jeffs, Morbihan Energies a dernièrement transmis les projets de convention.

Ces travaux concernent l'effacement des réseaux pour un montant de 72 100 € avec une participation financière de Morbihan Energies à hauteur de 65 %, soit 46 865 € ; l'éclairage public pour un montant de 35 840 € avec l'intervention de Morbihan Energies pour 30 %, soit 10 752 € ; et le réseau télécom pour un montant de 28 600 € pris en intégralité par la collectivité.

Voici donc le plan de financement :

- Montant total travaux : 136 540 € H.T.

- Particip° Morbihan Energies : 57 617 €

- Contribution de la Commune : 78 923 €

Accord du conseil.

**Restaurant Scolaire : Lancement d'un marché de Délégation de Service Public**

Le contrat de délégation de service public pour la gestion du restaurant scolaire arrive à échéance le 31 juillet prochain. Il est rappelé que l'actuel titulaire de cette D.S.P. est l'Association de Gestion du Restaurant Scolaire.

Il est nécessaire de lancer une procédure de mise en concurrence pour sélectionner le délégataire.

Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour le lancement de ce marché public.

Les critères de sélection sont : la qualité du service proposé ; le prix ; les garanties financières ; la capacité technique.

Conformément à la réglementation, la durée de la délégation sera de 3 années.

Accord du conseil.

**Consultation pour les contrats d'assurances : Prévoyance du Personnel, Protection juridique, Bâtiments Communaux, Flotte Automobile, Responsabilité Civile**

Les contrats d'assurances de Prévoyance du Personnel, Protection juridique, Bâtiments Communaux, Flotte Automobile, Responsabilité Civile arrivent à échéance en cette fin d'année. Ils sont conclus pour une durée de trois années.

La commune bénéficie d'un A.M.O, la société ARIMA, pour accompagner la collectivité pour le lancement de cette consultation.

Ce marché est alloté ainsi :

- Lot 1 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes ;
- Lot 2 : Assurance des responsabilités et des risques annexes ;
- Lot 3 : Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes ;
- Lot 4 : Assurance de la protection fonctionnelle et juridique des agents et des élus ;
- Lot 5 : Assurance des prestations statutaires.

Accord du conseil.

**Convention avec OBC portant sur les modalités d'application proposées par le cabinet Ecofinances en vue de l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation**

La commune a été saisie par O.B.C. pour une proposition de convention relative à l'optimisation des bases fiscales des locaux d'habitation.

En effet, OBC s'est engagé avec le cabinet EcoFinance pour une assistance ayant pour objectifs : l'amélioration de l'équité fiscale ; l'optimisation des ressources fiscales des communes et de l'EPCI pour leur produit de taxe foncière et de taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) ; l'anticipation de la révision

des valeurs locatives des locaux d'habitations prévue pour 2026 ; et la fiabilisation des données relatives à l'occupation ou à l'état de certains bâtis.

Cette convention est conclue pour une durée de 3 années, du 1er avril 2025 au 1er avril 2028.

Le coût total à charge de la Communauté de Communes est de 15 000 HT € sur cette période de trois années. Il s'ensuit que le montant de la contribution de la commune est de 1191 €/an x 3 années soit un montant de 3573 €

Dans cette même convention, le cabinet EcoFinances pourra proposer une option visant à constater les insalubrités dont le montant à charge d'O.B.C. est de 25 500 € (= 2 025 € pour notre commune).

Il s'ensuit que la participation communale sera au plus d'un montant de 3 573 + 2 025 € soit un total de 5 599 €

Accord du conseil (1 abstention).

**Conseil Municipal des Jeunes  
Visite de l'Assemblée Nationale**

Dans le cadre de la visite de l'Assemblée Nationale par les conseillers municipaux des jeunes des communes de La Gacilly, Carentoir, Saint-Dolay et Saint-Vincent Sur Oust, il est évoqué, dans le cadre de la prise en charge des frais de transport, la mise en place de conventions entre les communes concernées.

Accord du conseil.

**CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 3 juin 2025**

**Rénovation du gymnase de La Gacilly  
Attribution des entreprises**

Lors du conseil du 16 janvier dernier, il avait été décidé du lancement d'un marché public portant sur la rénovation de la salle de sports de La Gacilly.

Il est rappelé que le maître d'œuvre de cette opération est l'architecte GORY et Associés.

Il est rappelé aussi l'échéancier pour la réhabilitation de cet équipement sportif :

- délibération du mardi 3 juin ;
- notification aux entreprises et première réunion de chantier : lundi 16 juin ;
- durée des travaux : 3 mois ;
- 15 septembre : achèvement des travaux structurels ;
- 30 septembre 2025 : achèvement total des finitions.

Ce marché public comprend 6 lots :

- 1- couverture et bardage extérieur ;
- 2- bardage et menuiseries bois intérieurs ;
- 3- sols sportifs ;
- 4- équipements sportifs ;
- 5- peinture et nettoyage ;
- 6- électricité.

La consultation a été lancée le 30 avril 2025 pour une réponse des offres fixée au 26 mai.

La commission d'appels d'offres réunie le 2 juin propose de retenir :

Lot	ENTREPRISES	MONTANT H.T.
1	L'ETANCHEUR 56 VANNES	68 815,00 €
2	DANILO 56 LA GACILLY	88 300,66 €
3	ART-DAN 44 CARQUEFOU	96 464,15 €
4	NOUANSPOURT 37 NOUANS	81 231,33 €
5	CHAUMET 44 PONTCHATEAU	7 407,53 €
6	PVElec 35600 REDON	37 358,56 €

Montant total : 379 577,23 €

Accord du conseil.

**Frais de fonctionnement de l'année  
2024 de l'Ecole Jean de La Fontaine  
Refacturation aux communes**

Comme chaque année, il est établi le tableau des frais de fonctionnement de l'école Jean de La Fontaine.

Pour 2024, le coût par élève est de :  
2439 € pour un élève en maternelle ;  
1308 € pour un élève en primaire.

Cette disposition permet de demander aux communes qui ont des enfants scolarisés à l'Ecole Jean de la Fontaine de financer ces frais de fonctionnement.

Lors du vote du B.P.2025, le montant des participations à solliciter auprès des communes a été fixé à 30 000 €. Pour 2024, la commune a sollicité 8 communes ayant des enfants inscrits à l'Ecole Jean de la Fontaine pour leur facturer, au prorata du nombre d'élèves concernés, ces coûts de fonctionnement.

Accord du conseil.

**Actualisation du contrat d'association  
avec les écoles privées pour 2024**

Il est rappelé qu'un contrat d'association a été passé entre l'Etat et les écoles privées Saint-Jugon, Françoise d'Amboise et Sainte Thérèse et que, conformément au Code de l'Education, les communes doivent prendre en charge les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

La participation aux frais de fonctionnement de ces trois écoles privées est établie par référence aux dépenses de fonctionnement réalisées à l'École Jean de la Fontaine. Ainsi, le montant de la contribution obligatoire versée par la commune aux écoles privées est pour l'année 2025 de 276 969,71 €

Lors du vote du B.P. 2025, l'inscription budgétaire était de 290 000 €

Le conseil émet un avis favorable sur le montant d'actualisation de ce contrat.

**Subventions de fonctionnement aux associations scolaires au titre de l'année 2025**

Lors du conseil du 28 mars dernier, vous avez procédé au vote des subventions et il revient d'établir la ventilation des subventions en faveur des associations scolaires. Comme les années précédentes, ce montant est, pour l'année 2025, de 8 200 €

Le tableau ci-après reprend les propositions d'octroi des subventions aux associations scolaires :

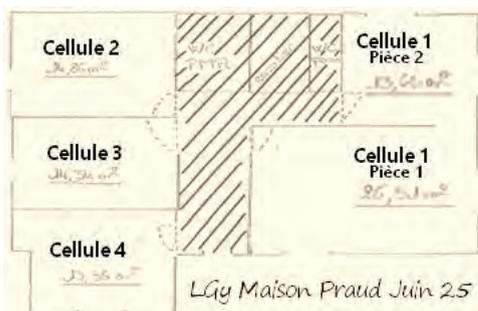
Ecoles	Assos	Nbre élév 24-25	Montant 2025
Jean de la Fontaine	O.C.C.E.	78	1 031,61 €
	Amicale		1 031,61 €
St Jugon	A.P.E.L.	145	3 835,48 €
Ste Thérèse	A.P.E.L.	53	1 401,94 €
Françoise d'Ambroise	A.P.E.L.	34	899,36 €
<b>TOTAL</b>		<b>310</b>	<b>8 200 €</b>

Accord du conseil.

**Convention pour mise à disposition d'une salle d'attente commune pour les locataires de la Maison PRAUD**

Des travaux ont été dernièrement engagés au sein de la Maison Praud en vue de conforter le pôle médical.

Comme le précise le plan ci-après, les 2 cellules 1 sont occupées par Madame Marie ERUIMY en tant que sage-femme. Madame Laetitia JACQUART, orthoptiste, qui occupait la cellule 2, a souhaité transférer son activité dans la cellule 4.



Compte-tenu de la présence de ces deux activités, la collectivité a proposé aux deux praticiennes l'une des deux cellules libres pour la mise à disposition à titre gracieux d'une salle d'attente commune.

Il est donc proposé pour les deux locataires de la Maison Praud la rédaction d'une convention intégrée dans chacun des baux pour une mise à disposition à titre gracieux d'une salle d'attente commune.

Accord du conseil.

**Rue de la Croix des Archers - effacement des réseaux électriques : Convention avec Morbihan Energies**

Lors du précédent conseil municipal avait été présentée la convention avec Morbihan Energies pour l'effacement des réseaux

pour l'Allée des Ville Jeffs.

Des travaux similaires et complémentaires doivent également être prévus pour l'avenue de la Croix des Archers, à partir de l'allée de la Mare Brisset jusqu'au rond-point de la Ville Jeffs.

Ces travaux concernent l'effacement des réseaux pour un montant de 114 300 € avec une participation financière de Morbihan Energies à hauteur de 65 % ; l'éclairage public pour un montant de 38 780 € avec l'intervention de Morbihan Energies pour 30 % ; le réseau télécom pour un montant de 21 300 € pris en intégralité par la collectivité.

Le plan de financement est le suivant :  
Montant total des travaux : 174 380 € H.T.  
Participation Morbihan Energies : 85 929 €  
Contribution de la Commune : 88 451 €  
Le conseil donne son accord.

**Détermination du prix de vente d'un chemin communal sur le secteur du Pâtis**

Par délibération du 14 novembre 2024, un avis favorable pour le déclassement d'un chemin communal situé sur le secteur du Pâtis avait été émis. Ce chemin n'a plus d'utilité parce qu'il n'a pas pour fonction d'assurer ou de desservir la circulation.

L'opération de déclassement engagée avec les services des impôts fonciers de Ploërmel est en voie d'achèvement.

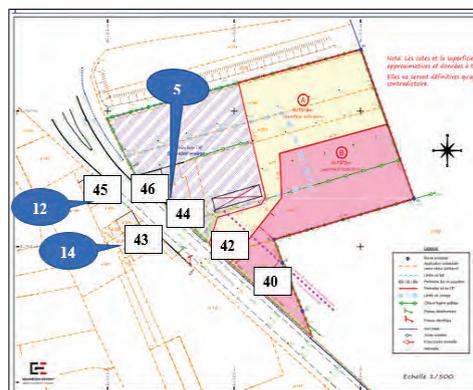
Il est rappelé que Monsieur Michel MORIN, propriétaire en limite de ce délaissé, s'est dit intéressé par ce chemin. Il est proposé un prix de vente d'un montant de 5 € le m² x 352 m² = 1760 €. Les frais (document d'arpentage et acte notarié) étant à la charge de l'acquéreur.

Accord du conseil.

**Changement de numérotation rue de la Liberté**

Des constructions de maisons sont prévues. Pour garantir une continuité dans la numérotation de la Rue de la Liberté et en prévision des futures constructions, il est proposé de substituer les numéros actuels N°5 N°12 et N°14 Le Laurier Vert par les numéros 40 - 42 - 44 - 46 - 43 - 45 Rue de la Liberté afin d'assurer un déroulement cohérent de la numérotation.

Accord du conseil.



**Artémisia – Octroi d'une prime d'intéressement au titre de l'année 2024**

En 2024, l'activité d'Artemisia a été dense avec la réalisation en avril du premier salon MOBIZI et les 27 et 28 juin de l'opération GERME avec la rencontre des managers d'entreprises de Bretagne, Pays de Loire, Normandie et Centre. Ces deux manifestations avaient nécessité un engagement conséquent en termes d'heures pour les 2 agents communaux. C'est dans ce cadre que le Conseil d'Exploitation d'Artemisia avait répondu à leurs demandes d'octroi d'une prime d'intéressement au titre de l'année 2024.

Il est donc proposé d'octroyer aux deux agents concernés une prime d'intéressement à hauteur de 300 € par an sur l'année 2024.

Accord du conseil.

**Avancements de grades au titre de l'année 2025**

Services Administratifs : un adjoint administratif peut accéder au grade d'adjoint administratif principal 2ème classe. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet et suppression de celui d'Adjoint administratif à temps complet au 01/7/2025.

Ecole : un agent de maîtrise peut accéder au grade d'agent de maîtrise principal. Création d'un poste d'Agent de maîtrise principal à temps complet et suppression du poste d'Agent de maîtrise à temps complet au 01/07/2025.

Services techniques : un agent de maîtrise principal partant à la retraite libère numériquement son poste qui peut être attribué à un agent de maîtrise pouvant avancer de grade au 01/07/2025. Le poste d'Agent de maîtrise laissé ainsi vacant sera modifié après le résultat du recrutement en cours au service Bâtiments, en fonction du grade détenu par la personne recrutée.

Accord du conseil.

**Proposition de rebaptisation de la Place de La Ferronnerie en Place Sébastiao SALGADO**

Décédé le 23 mai dernier, le photographe franco-brésilien était mondialement connu pour ses photos en noir et blanc de conflits et de la forêt amazonienne.

Il avait fondé l'Institut Terra pour faire revivre la forêt et réaliser la plantation de plus de 3 millions d'arbres. Très engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique, il s'était installé en France en 1969 et était membre de l'Académie des Beaux-Arts.

Comme il était lié au Festival Photo La Gacilly, il est proposé de débaptiser la Place de La Ferronnerie en Place Sébastiao SALGADO.

Accord du conseil (1 abstention).

Séance du 3 juin 2025

Questions diverses

□ **Point sur le fonctionnement des défibrillateurs**

Actuellement le système des défibrillateurs est géré à distance. Ils ont été changés la semaine dernière. Ils sont plus performants, et sans surcoût.

□ **Proposition de convention de passage dans le cadre du plan communal des itinéraires de promenade et de randonnée**

Une proposition de circuit sur Glénac a été faite avec l'association La Gacilly Patrimoine. Il n'y a pas besoin de convention pour les chemins communaux. En revanche, une convention doit être passée avec les particuliers concernés.

□ **Rue Saint-Vincent**

Comme les années passées, la rue Saint-Vincent sera fermée à compter du 1<sup>er</sup> juillet, pendant les vacances scolaires.

□ **Subvention aux associations**

L'association Alcool assistance avait déposé une demande de subvention pour l'année 2025. La commission avait pris la décision de ne pas la leur attribuer, au même titre que les autres associations dont le siège n'est pas sur la commune.

Il a été statué que, pour les exercices suivants, il sera également mis en évidence dans la délibération la liste des associations pour lesquelles la commission aura refusé d'attribuer une subvention.

□ **Passé à poissons**

La Passé à poissons est fréquentée par des pêcheurs, jeunes notamment, au niveau des caillebotis qui ne sont pas vraiment sécurisés. Il est rappelé que l'accès à cet endroit est interdit aux piétons.

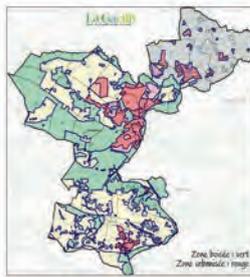


□ **Port de La Gacilly**

Il est signalé que les marches qui conduisent de la rue de circulation au bord de l'Aff au niveau du port sont dangereuses. Une rampe a été commandée mais n'a pas encore été réceptionnée.

□ **Maison Bleue**

Une rampe d'escalier est également prévue au niveau de l'escalier à l'intérieur de la Maison Bleue.



Commune de **La Gacilly**  
Glénac • La Chapelle-Gacilly • La Gacilly

**PLAN COMMUNAL  
DE SAUVEGARDE**

Version approuvée par le conseil municipal le 21 février 2025

**SOMMAIRE DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

- Introduction et cadre juridique
- Arrêté d'approbation du PCS
- Généralités - définition risque majeur
- Liste diffusion et lieux classement du PCS
- Mise à jour du PCS
- Lexique
- Informations utiles
- Présentation de la commune
- Fiche manifestations et événements divers
- Procédure de vigilance

**Partie 1 : les risques majeurs**

- Tempête - vents violents
- Séisme
- Mouvement de terrain
- Transport de matière dangereuse
- Inondations
- Feu de forêt
- Canicule
- Grand froid – neige
- Sanitaire

**Partie 2 : le dispositif opérationnel**

- Déclenchement du PCS
- Outil d'aide au déclenchement du PCS
- Schéma de déclenchement du PCS
- Présentation du Poste de Commandement Communal (PCC)
- Organisation du PCC
- Organigramme responsables cellules
- Membres des cellules et fonctions
- Rôles des membres du PCC
- Fiches-Actions (FA) par cellule :
  - FA cellule de crise
  - FA cellule secrétariat - communication
  - FA cellule alerte – évacuation
  - FA cellule logistique
  - FA cellule intervention
  - FA cellule soutien population
  - FA cellule état-civil recensement

**Partie 3 : l'alerte des populations**

- Les moyens d'alerte
- Les messages types « Alerte »

**Partie 4 : points de rassemblements**

- Les points de rassemblement

**Partie 5 : les annexes**

- La carte de la commune sectorisée
- Les moyens communaux
- Les annuaires :
  - des numéros d'urgence
  - du personnel communal
  - des élus municipaux
  - des établissements d'accueil
  - des hébergements et commerces
  - des professionnels de santé
  - divers
- Les consignes de sécurité :
  - Tempête - vents violents
  - Inondations
  - Canicule
  - Feu de forêt
  - Grand froid neige
  - Sanitaire
- Main courante
- Fiche main courante appels téléph.
- Fiche emprunt du matériel privé
- Fiche recensement des sinistrés
- Fiche évaluation de la situation
- Compte-rendu d'évènement
- Gestion des animaux morts
- Les arrêtés municipaux : arrêté
  - portant sur déclenchement du PCS
  - portant décision d'évacuation
  - portant réglementation de la circulation et du stationnement
  - portant réquisition
  - portant levée du PCS
- Rôle de la commune si plan ORSEC

Vu l'importance de ce document officiel, le comité de rédaction du « Fil de l'Actu » a pensé important de porter à votre connaissance le sommaire détaillé du contenu (*ci-dessus*) du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Tout en vous informant que la version intégrale du PCS est à usage limité au maire, à son équipe municipale et aux agents de la municipalité concernés.

À destination des habitants, le **DICRIM**, Document d'Information Communal sur les **Risques Majeurs** (2 pages suivantes), est établi en complément du PCS.

Le DICRIM présente les risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune et précise comment la population serait alertée en situation de crise et quelles consignes de sécurité elle devrait alors appliquer.



# DICRIM 1/3

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Ce document vous informe sur les dangers potentiels et les conduites à tenir en cas de survenue d'un risque majeur, **CONSERVEZ-LE**

## Les risques majeurs recensés à La Gacilly



**Inondation** : en cas de crues de l'Aff, du Rahun, de l'Oust et des affluents



**Tempête** : en cas de vents supérieurs à 90 km/h



**Séisme** : La Bretagne est en zone sismique 2 (aléa faible)



**Mouvement de terrain** (retrait ou gonflement des argiles)



**Accident de transport de matières dangereuses**



**Feux de Forêts** : risques dans les forêts de St Jugon, Forêt neuve



**Grand froid** : l'épisode de neige et de verglas est considéré comme risque s'il dure au moins 2 jours.



**Canicule** : La température extérieure dépasse 33° le jour et 18° la nuit pendant 3 jours consécutifs



**Risque infectieux** : épizooties majeures, pandémies...



**Attentat** : menace d'acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat

### La diffusion de l'alerte

- ✓ Messages diffusés par des véhicules municipaux munis de haut-parleurs
- ✓ Sur le site de la Commune : [www.lagacilly.fr](http://www.lagacilly.fr)

- ✓ Radio locale (Ici Armorique : 103.1 FM)
- ✓ Affiches, messages dans les boîtes aux lettres
- ✓ Presse, télévision.

### L'information

Sapeurs-pompiers : 18  
Police Nationale : 17  
SAMU : 15  
Urgences : 112  
Police municipale : 06 79 75 48 22  
Commune de La Gacilly : 02 99 08 10 18

Site internet : [www.lagacilly.fr](http://www.lagacilly.fr)  
Météo France : [meteo.fr](http://meteo.fr)  
Préfecture du Morbihan : [www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)  
Information sur la vigilance des « crues » : [vigicrues.gouv.fr](http://vigicrues.gouv.fr)  
Portail national de prévention de risques majeurs : [georisque.gouv.fr](http://georisque.gouv.fr)  
Ici Armorique : 103.1 FM

**La Gacilly**  
Clénac • La Chapelle-Gaceline • La Gacilly

# DICRIM 2/3

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

### Les bons réflexes : en cas d'alerte, SUIVEZ SCRUPULEUSEMENT LES CONSIGNES DONNÉES PAR LES AUTORITÉS ET N'EVACUEZ QU'APRÈS EN AVOIR REÇU L'ORDRE



Écoutez la radio, consultez le site internet de la Ville.  
France Bleu Armorique 103.1



Prendre avec soi : radio, eau lampe, nourriture, papiers personnels, médicaments, couvertures.



N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Les enseignants les mettront en sécurité.



Ne téléphonez pas. Limiter les appels téléphoniques aux cas d'urgence.



Ne pas fumer et éteindre toute flamme y compris la chaudière.



Ne se déplacer qu'en cas de nécessité absolue ou sur ordre des autorités.

**Si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte en composant le 18 depuis un fixe ou bien le 112 depuis un téléphone portable**

## Adopter son comportement en fonction du risque

### Inondation



#### AVANT

Rehausser le mobilier  
Obturer les entrées d'eau  
Couper l'électricité et le gaz  
Faire une réserve d'eau et de nourriture

#### PENDANT

Rejoindre les points hauts  
Ne pas s'engager dans une zone inondée

N'évacuez que sur ORDRE

#### APRÈS

Aérer et désinfecter  
Chauffer dès que possible  
Ne rétablir l'électricité que si l'installation est sèche

### Tempête



#### AVANT

Ranger et fixer les objets susceptibles de s'envoler  
Rentrer les animaux et le matériel  
S'abriter dans un bâtiment en dur

Faire une réserve d'eau et de nourriture

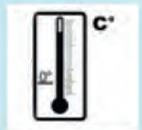
#### PENDANT

Éviter tout déplacement, surtout en zone arborée

#### APRÈS

Sécuriser ce qui peut l'être (toiture...)  
Couper les branches et les arbres qui menacent de tomber  
Ne pas toucher aux câbles à terre

### Canicule



#### AVANT

Inscrire les personnes âgées ou isolées à la mairie

#### PENDANT

Boire de l'eau régulièrement  
Se rafraîchir (mouiller sa peau)  
Ne pas sortir aux heures les plus chaudes  
Fermer les volets et les fenêtres pour maintenir la maison fraîche  
Être vigilant pour son entourage  
Prendre des nouvelles  
Éviter les efforts physiques  
Rester aux maximum à l'ombre



# DICRIM 3/3

## DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

### Adopter son comportement en fonction du risque

#### Transport de matière dangereuse



##### AVANT

Donner l'alerte si vous êtes témoin d'un accident de transport de matière dangereuse

##### PENDANT

Évacuer ou se confiner selon la nature du risque

S'il faut se confiner (annoncé par la mairie ou les services de secours), arrêter la ventilation, calfeutrer fenêtres et portes  
Couper le gaz et l'électricité  
Ne déplacer les victimes qu'en cas de risque d'explosion ou d'incendie

##### APRÈS

Attendre l'autorisation des secours pour sortir  
Aérer le local

#### Attentat



##### AVANT

Pour les institutions : élaborer un plan de mise en sûreté  
Identifier une zone de confinement

##### PENDANT

S'échapper, évacuer les lieux  
Alerter la police  
Si c'est impossible :  
Se cacher ou se confiner  
S'enfermer et se barricader  
Éteindre les lumières  
Couper les sons (TV, téléphone...)  
S'allonger au sol  
S'abriter derrière un obstacle

##### APRÈS

Attendre les forces de l'ordre et respecter leurs consignes

#### Risques infectieux



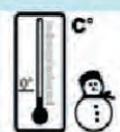
##### PENDANT

Se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou du gel hydroalcoolique  
Jeter vos mouchoirs dans une poubelle  
Se couvrir la bouche et le nez dans la manche lorsque vous tousez ou éternuez  
En cas de contagion porter un masque en permanence  
Contacter un médecin en cas de symptômes alarmant  
Respecter les distanciations sociales

##### APRÈS

Laver les vêtements et la literie  
Désinfecter la maison

#### Grand froid



##### AVANT

Inscrire les personnes âgées ou isolées à la mairie

##### PENDANT

Éviter de vous déplacer  
Ne pas faire trop d'efforts physiques ni d'activités en extérieur  
Ne pas consommer d'alcool  
Ne pas faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu  
Ne pas sortir le soir  
Se nourrir convenablement  
Maintenir la température ambiante du domicile à environ 19 degrés  
Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, vérifier les installations de chauffage et la ventilation

#### Séisme



##### PENDANT

Se protéger la tête avec les bras à l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide  
Se mettre près d'un mur porteur ou d'une colonne porteuse  
À l'extérieur, s'éloigner des immeubles, pylônes, arbres...  
Rester à l'intérieur de la voiture  
**APRÈS**  
Couper le gaz et l'électricité  
Ne pas toucher aux fils électriques tombés à terre  
Évacuer les bâtiments et ne pas y retourner  
Ne pas prendre l'ascenseur  
Écouter la radio  
Respecter les consignes des autorités

#### Feux



##### AVANT

Assurer votre protection, en protégeant votre maison et votre terrain  
Débroussailler votre terrain conformément à la réglementation  
Protéger la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété

On entend souvent dire qu'il n'est pas facile de stationner à La Gacilly, notamment à l'été. Il existe pourtant un grand nombre de parkings, dont certains peu 'connus'.

Ce guide rassemble les informations essentielles sur les parkings de la ville : emplacement, nombre de places, tarifs, accessibilité, hauteur limite, ...

### Les parkings publics gratuits

• **Le parking de l'espace culturel Artémisia** est le plus grand parc de stationnement de la commune. Il compte **300 places**.

• **Le parking de l'allée des Primevères**, interdit aux camping-cars et poids lourds et dont une partie est strictement réservée au personnel de l'atelier protégé qui lui fait face, laisse disponibles environ **60 places**.

• **Le parking de la Mairie**, à côté du square du Dr-Aillet, possède environ **20 places** ainsi que 2 bornes de recharge pour véhicules électriques.

• **Le parking de la rue du Menhir** comporte **35 places** sans restriction.

• **Le parking du collège Ste-Anne** accessible par la rue Marcel-Chesnais en sens unique à partir du bas de la rue. Avec **60 places**, il est ouvert aux camping-cars.

• **Le parking à côté de l'école Saint-Jugon** dispose d'environ **20 places**, dont une réservée aux personnes à mobilité réduite.

• **Le parking derrière l'école Jean de la Fontaine** dispose d'environ **20 places** pendant les vacances d'été.

• **Le parking autour des halles place Yves-Rocher** offre **40 places**. Sauf le samedi de 0h à 14h, période pendant laquelle le stationnement est interdit sur une partie de la place pour le déroulement du marché hebdomadaire.

• **Le parking Vaugleu**, le plus grand parking du centre-ville de La Gacilly, dispose de **45 places**.

• **Les parkings de la rue Hollersbach** proposent **20 places** de stationnement environ.

### Les parkings publics payants

**Le parking de l'écoquartier de l'Aff, devant La Fabrique**, qui vient tout juste d'être réaménagé, est devenu payant fin juin 2025. Il a une capacité d'accueil de **200 places**. Il est accessible librement et gratuitement tous les jours de 19h à 9h le matin.

De 9h à 19h tous les jours, il est accessible aux voitures de moins de 1,95 m de haut et payant au-delà de la 1<sup>ère</sup> demi-heure de stationnement à hauteur de 1 euro par heure.

Les horodateurs ont plusieurs modes de règlement (monnaie, carte CB, sans contact et application mobile).

Les camping-cars sont accueillis dans un immense espace derrière le parking de l'Aff, également payant.

**P**  
**STATIONNEMENT PAYANT**

**Parking de l'Éco Quartier de l'Aff**

**Horaires de paiement**  
Tous les jours  
9h00 – 19h00

**Tarifs**  
30 premières minutes gratuites  
1,00 € / 1 heure  
Abonnement annuel : 20 €

**Paiements acceptés**  
Carte bancaire  
Pièces de monnaie  
Application mobile: Easypark

**En cas d'infraction**  
Forfait Post-Stationnement (FPS) : 35 €

**La Gacilly**  
Glénac - La Chapelle-Gacelle - La Gacilly

« Pour les utilisateurs réguliers de ce parking, nous avons mis en place une possibilité d'abonnement au tarif de 20.€ à l'année, payable à la borne.

Si le parking manque de places libres, les usagers pourront garer leurs voitures dans la prairie la plus proche (qui accueille les camping-cars) avec le même système de paiement.

D'autre part, nous mettons un autre parking de **80 places** à disposition des salariés et des riverains de ce secteur. Ils disposeront d'un code d'accès à ces emplacements qui leur sont réservés.

**Philippe Noget,**  
maire délégué de La Gacilly

## Les parkings à La Gacilly Guide pratique

### Les parkings privés payants

**Le parking P1 de la Maison Yves Rocher** propose environ **25 places** dont 5 PMR. Les autres places de ce parking sont réservées aux salariés et clients de l'institut Rocher. La hauteur est limitée à 2 m. Tarif : 1€/ heure.

**Le parking P2 situé au-dessus du camping Rives Nature**, est lui aussi devenu payant. Il est plus éloigné des commerces et expositions de La Gacilly que le P1, mais il offre plus de d'emplacements, **environ 80 places**, et propose un forfait journée de 4 €



« Afin d'être en cohérence avec les nouvelles modalités du stationnement mises en œuvre par la municipalité pour le parking du quartier de l'Aff, et parce que les parkings de la Maison Yves Rocher et de l'Observatoire de la Biodiversité se situent dans le même rayon géographique, le Groupe Yves Rocher a décidé lui aussi de rendre payants ses parkings situés sur la route de Sixt-sur-Aff ».

« Nous suivons la même logique que la mairie en proposant les mêmes horaires et les mêmes tarifs. La seule différence concerne le parking de l'Observatoire pour lequel le forfait sera de 4 € pour la journée car il est plus éloigné ».

**Eric Vaucelle,**  
responsable technique  
du Groupe Rocher

## Les jeunes du Conseil Municipal en visite à l'Assemblée nationale

Le mercredi 18 juin, les membres du Conseil Municipal des Jeunes de notre commune ont eu la chance de visiter l'Assemblée nationale à Paris, en compagnie des conseils municipaux des jeunes de Saint-Vincent-sur-Oust, Saint-Dolay et Carentoir.

Cette sortie exceptionnelle a été rendue possible grâce à l'invitation de Paul Molac, député de la circonscription, qui a personnellement assuré la visite du Palais Bourbon. Très attentifs et curieux, nos jeunes élus ont profité de cette opportunité pour poser de nombreuses questions pertinentes sur le fonctionnement de l'institution, le rôle des députés et la vie parlementaire.

Après cette découverte enrichissante, le groupe a partagé un moment convivial autour d'un pique-nique, avant de partir à la découverte de la capitale à bord d'un bus touristique. Les incontournables de Paris étaient au programme : la Tour Eiffel, Notre-Dame, l'Arc de Triomphe, ...

L'après-midi s'est poursuivi par la visite de deux lieux originaux et ludiques : le célèbre musée Grévin et le surprenant musée de l'illusion.

Une journée inoubliable, riche en découvertes et en souvenirs pour nos jeunes citoyens en herbe, plus motivés que jamais à s'impliquer dans la vie démocratique locale !



Devant le Palais Bourbon en présence de Paul Molac Député et de Rachida Dati Ministre de La Culture



Les conseillers municipaux Jeunes de La Gacilly accompagnés par Marie Flageul, adjointe à la jeunesse, Hélène Magré et Pierre Choupeaux, conseillers municipaux



Le CMJ devant l'Arc de Triomphe



Musée de l'illusion



Dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale



Musée Grévin

**En 2025, l'ambition de La Gacilly visait à continuer de développer les déplacements doux dans la commune.** (Bulletin municipal de février 2025 – page 30). Pour ce faire : des espaces dédiés aux cyclistes, des espaces partagés avec les autres usagers de la route et des zones de stationnement spécifiques pour vélos.

## Les chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou « chaucidou » - Règles d'usage de ces voies

**Le Chaucidou** est un aménagement permettant de prendre en compte les cyclistes quand les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible le recours aux aménagements cyclables traditionnels.

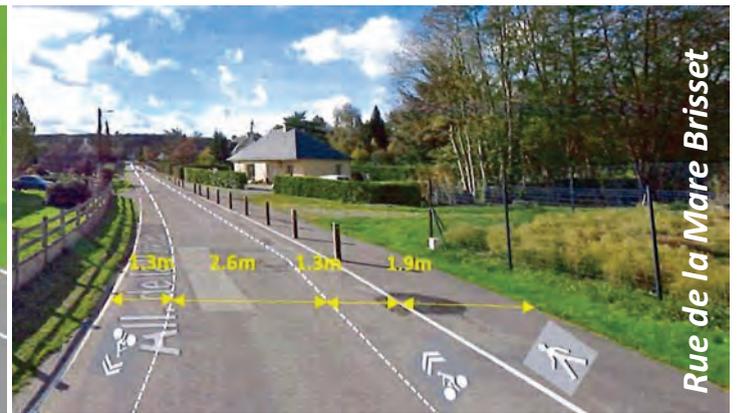
Il s'agit d'une chaussée à voie centrale banalisée sans marquage axial et entourée de 2 couloirs (minimum 1,30 mètre de largeur).

Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale

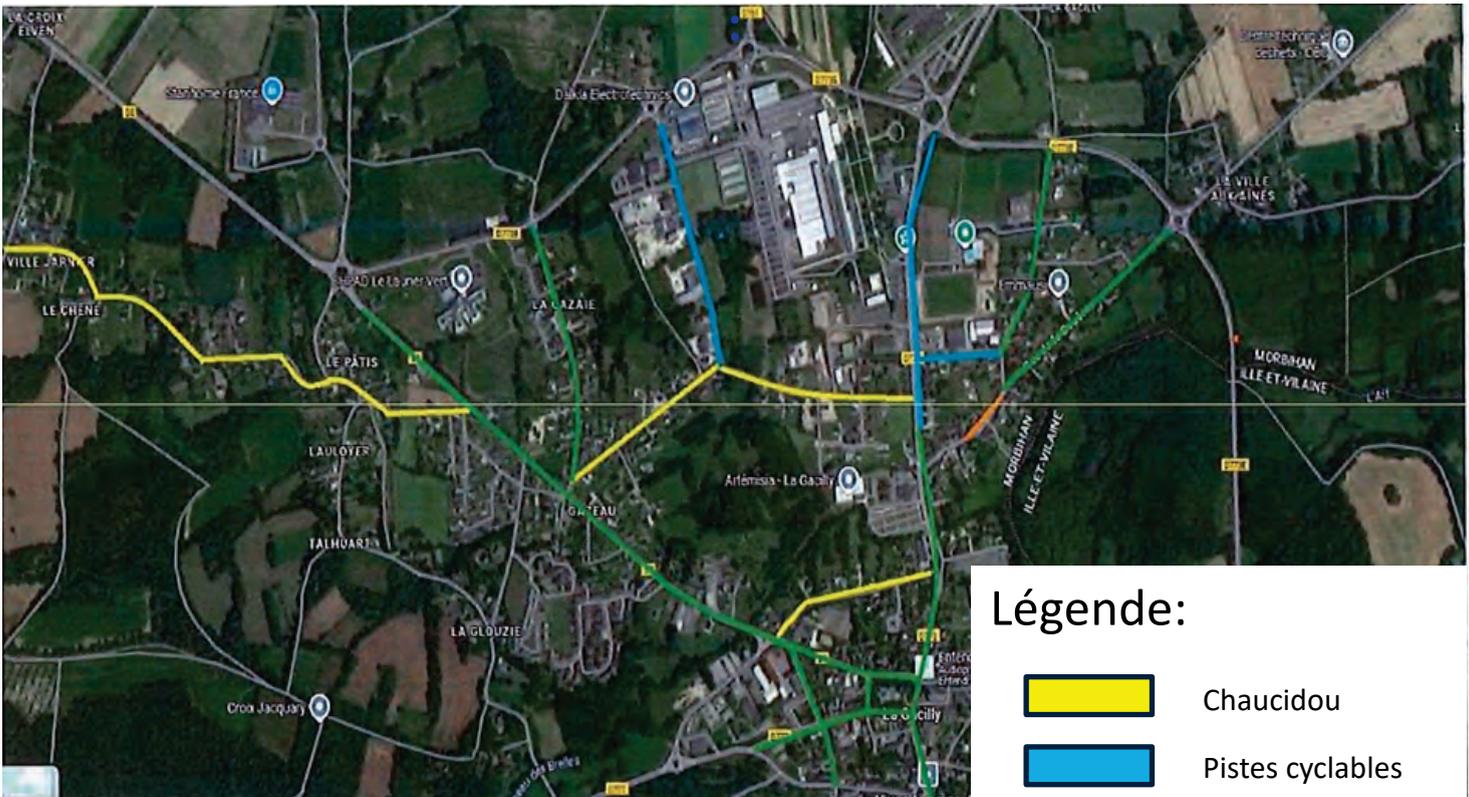
bidirectionnelle et les cyclistes roulent eux sur les accotements appelés « rives ».

La largeur de la voie réservée aux véhicules motorisés (minimum 2,20 mètres) est trop petite pour permettre leur croisement.

En conséquence, ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur la rive lorsqu'ils sont amenés à se croiser, mais en cédant la priorité aux cyclistes.



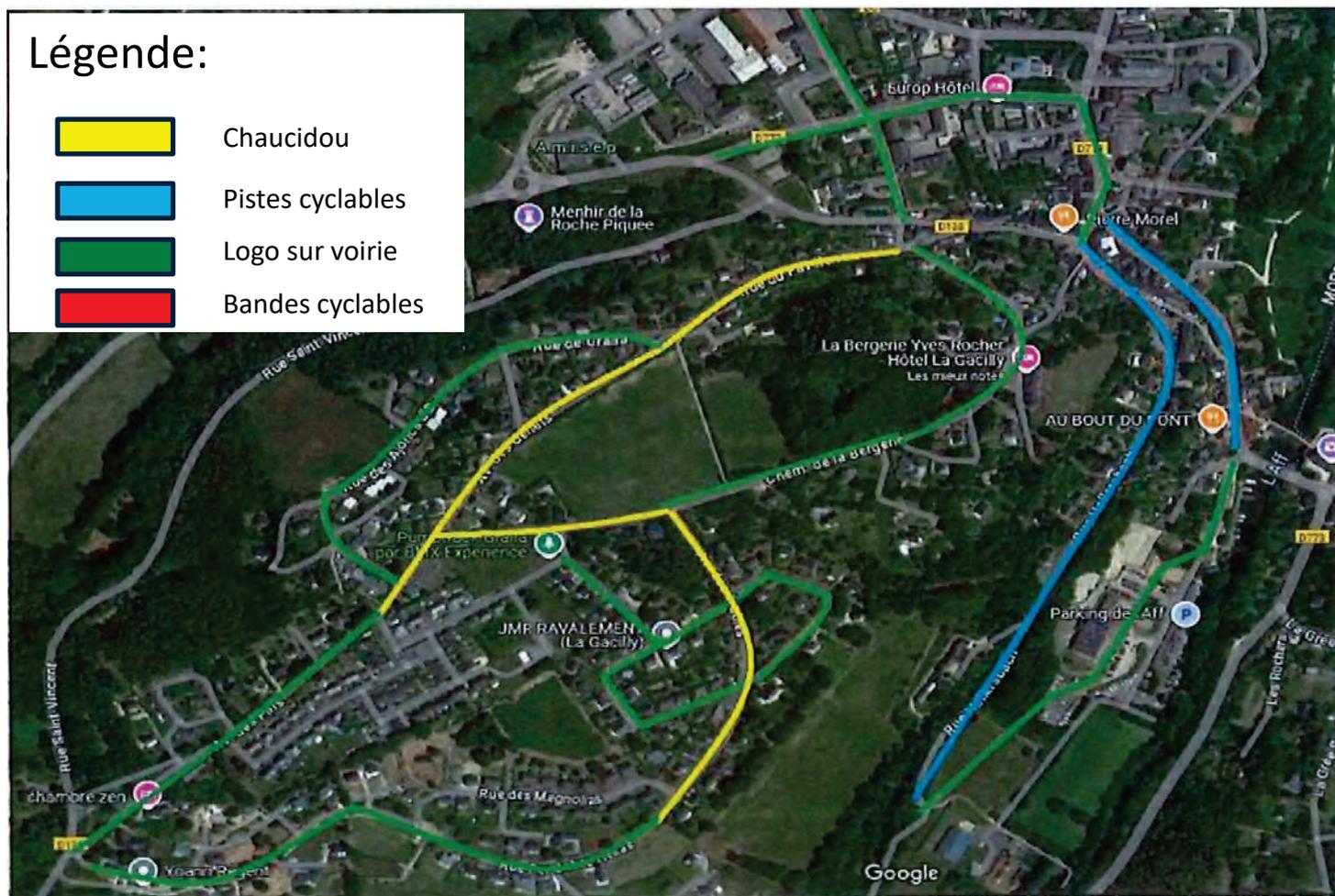
## Les secteurs de la commune concernés dans le cadre du plan vélo



### Légende:

- Chaucidou
- Pistes cyclables
- Logo sur voirie
- Bandes cyclables

Secteur Nord de La Gacilly



Secteur Sud de La Gacilly

## Généralisation de la vitesse à 30 km/h dans l'agglomération de La Gacilly

Pour garantir un dispositif de sécurité maximale, une généralisation de la vitesse à 30 km/h est décidée sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de La Gacilly.

Certains axes conserveront la limitation de vitesse à 50 km/h : ils seront signalés par un marquage au sol.

Le marquage au sol étant réglementaire, il n'y aura donc quasiment plus de panneaux de limitation de vitesse dans les zones concer-

nées. Cette évolution permet d'obtenir un gain d'espace sur le domaine public et de faire une économie en matériel de signalisation (mâts et panneaux).

Seul le panneau "Zone 30" est associé au panneau d'entrée d'agglomération.

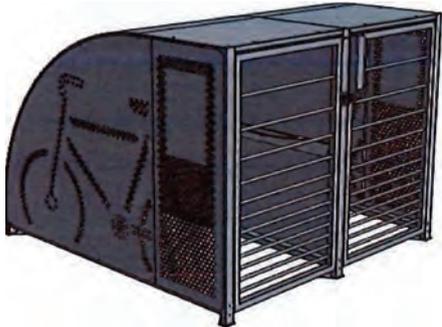
La vitesse limite dans l'agglomération est donc de 30 km/h pour toutes les rues (sauf autres prescriptions ponctuelles : zone de rencontre, limitation à 50, ...).



Visuels de la signalisation au sol

**Dans la continuité des aménagements routiers,  
la commune développe 3 gammes de stationnement pour les vélos.**

**Box sécurisés :**



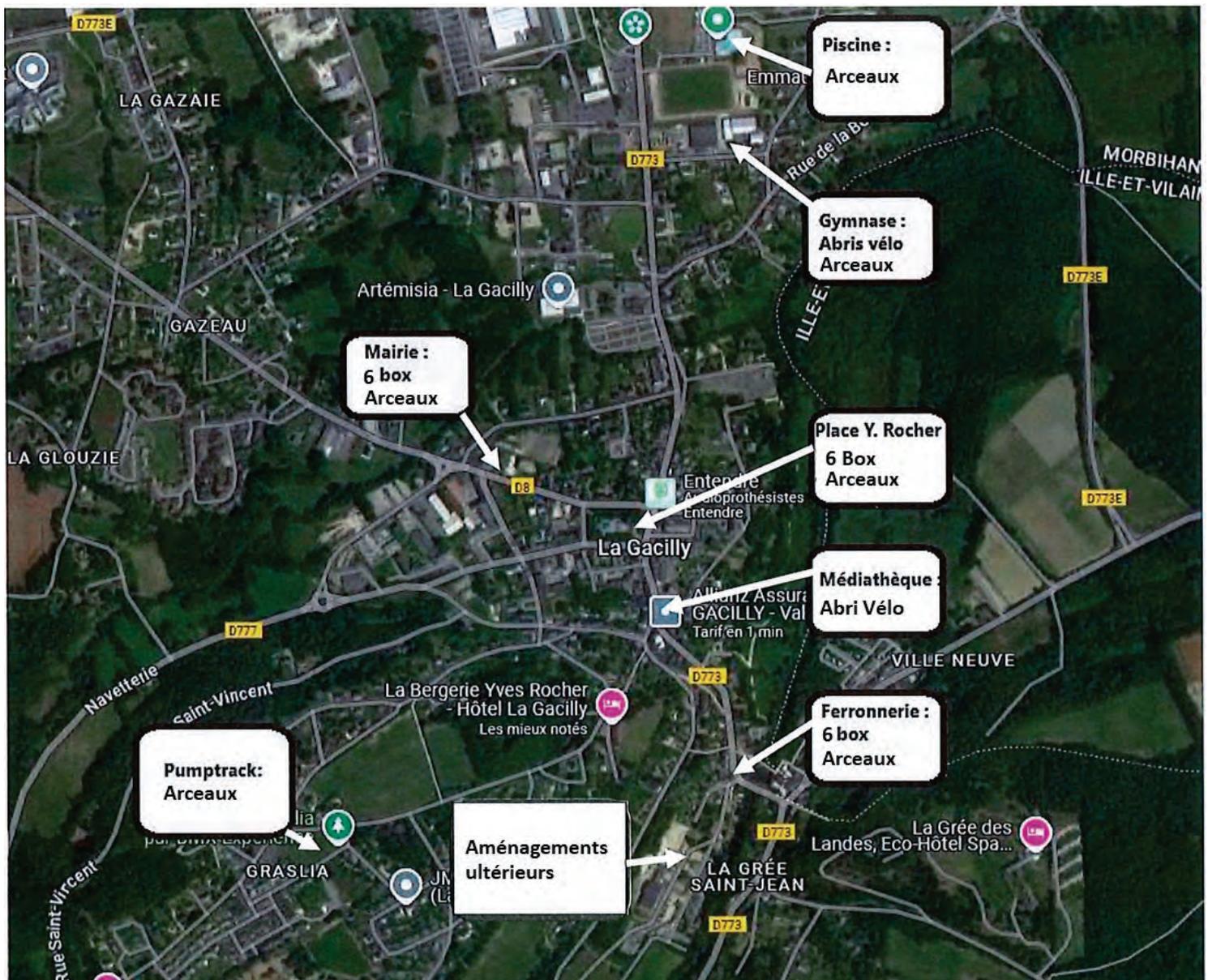
**Abris vélo avec arceaux :**



**Arceaux simples :**



**Emplacements des installations de stationnement  
pour les vélos à La Gacilly**



## Chantier d'aménagements de la rue de la Liberté à l'automne 2025



Création d'un trottoir et d'une piste cyclable.

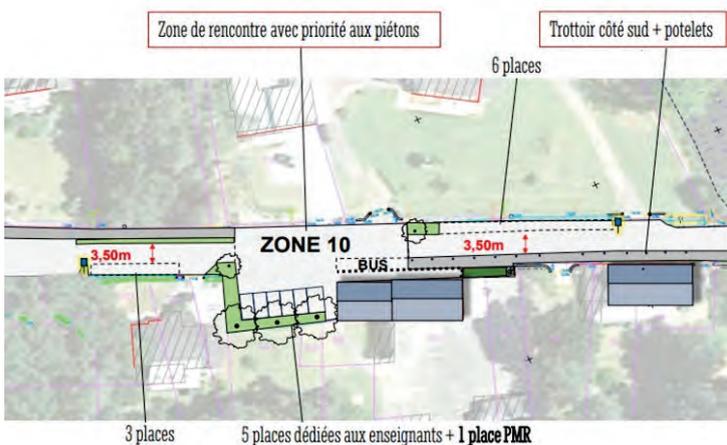
## Chantier de sécurisation de la rue de l'école à La Chapelle-Gaceline

La demande initiale était de sécuriser la zone devant l'école, tout en créant du stationnement et un cheminement piéton sécurisé.



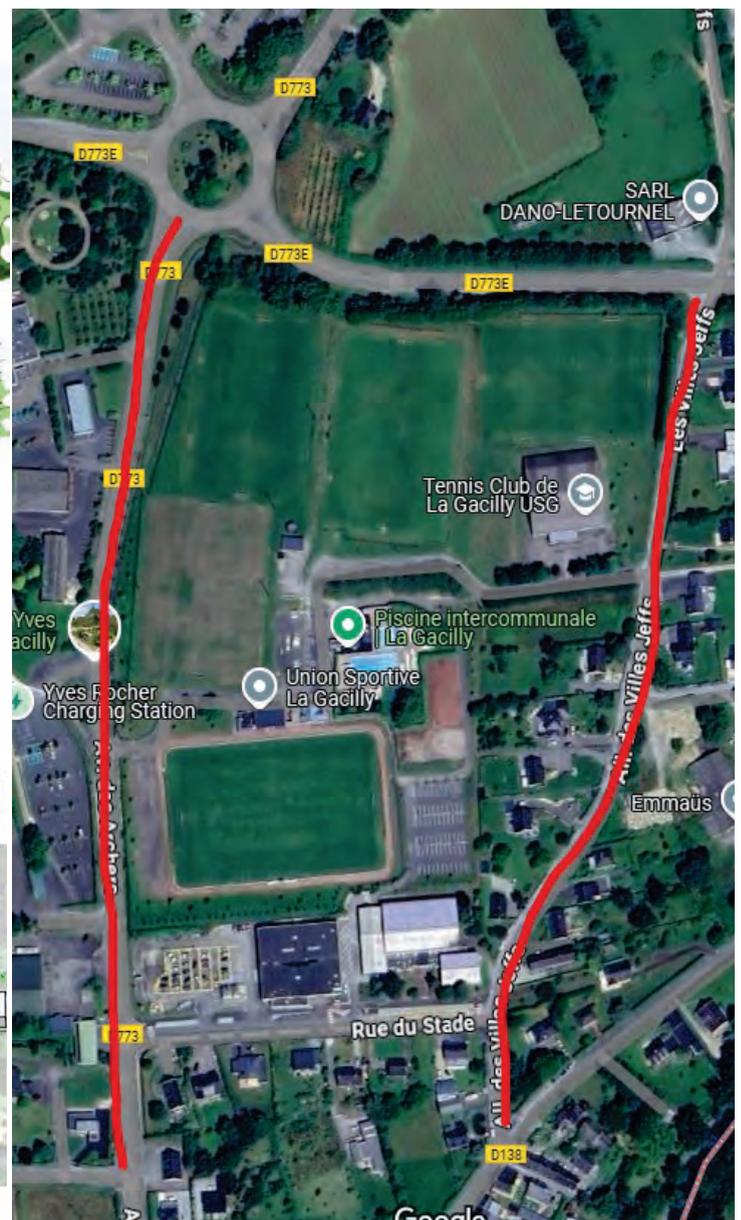
Cet aménagement sera d'abord « testé » en septembre prochain via des tracés provisoires et des potelets. La réalisation définitive des aménagements sera faite plus tard.

### Travaux en septembre 2025



## Enfouissement des réseaux sur :

- La rue des Villes Jeffs ;
- L'avenue des Archers de l'intersection de la rue de Mare Brisset jusqu'au rond-point des Villes Jeffs





## Les projets du CCAS

**Vieillir : une force à partager !**

**"Les aînés, nous avons besoin d'eux, ils ont besoin de nous."**

**Trop souvent, l'avancée en âge et la vieillesse sont présentées comme un temps d'immobilisme et de déclin.**

**Mais les aînés s'inscrivent aujourd'hui dans la vie sociale de leur territoire et revendiquent que ce rôle soit reconnu.**

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS propose une projection et un spectacle.

**Le mercredi 8 octobre 2025  
à 14h30 à Artémisia.**

Le CCAS propose la projection du film « Monsieur Henri et l'étudiante ». Séance ouverte à tous et gratuite. À l'issue de la projection, un pot sera offert.



A cause de sa santé vacillante, Monsieur Henri ne peut plus vivre seul dans son appartement parisien. Particulièrement bougon, il finit néanmoins par accepter la proposition de son fils Paul de louer une chambre à une jeune étudiante. Loin de tomber sous le charme, Henri va se servir d'elle pour créer un véritable chaos familial ...

**Le samedi 4 octobre 2025 à 12 h15 à Artémisia  
Bienvenue au repas des aînés de la commune**

Le conseil municipal et les membres du CCAS seront heureux d'accueillir à Artémisia toutes les personnes de 70 ans et plus le samedi 4 octobre 2025.

Si vous êtes inscrit-e sur les listes électorales de la commune, vous recevrez l'invitation au repas début septembre. Inscriptions à faire avant le 22 septembre.

Sinon, merci de vous faire connaître en mairie.

**Le dimanche 12 octobre 2025  
à 14h30 à Artémisia.**

La compagnie La Gamine propose son spectacle de théâtre et chansons « La robe à Fleurs ».



Madeleine est juchée sur son frigo, sa robe à fleurs mal ajustée et, de récits en chansons, elle déroule le fil du temps.

Tous les fragments de ses années 50 sont conservés bien au frais : éclats de rire, brèves de comptoir, froissement de robe de bal, chants de noces, feutré des couvre-feux. Les vertiges de la vie et sa fugacité.

Ce spectacle chantant et interactif est une parenthèse chaleureuse où le public est invité à chanter au coude à coude et à valser « le cœur rempli de fleurs » !



**La Gacilly**  
Glénac • La Chapelle-Gaceline • La Gacilly

Centre Communal  
d'Action Sociale  
Commune de La Gacilly

# MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE À LA GACILLY

Informations sur le dispositif  
de mutuelle communale  
par les représentants de



suivies d'un temps de questions-réponses

## **RÉUNION PUBLIQUE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 À 19 h À LA MAIRIE dans la salle du conseil**

Considérant que de plus en plus de personnes renoncent aux soins, notamment pour raisons financières, et que se développe le système de mutuelles communales qui consiste à regrouper les habitants d'une commune pour leur faire bénéficier d'une complémentaire santé à prix concurrentiels, la municipalité a demandé à plusieurs compagnies d'assurances leurs propositions des garanties dans ce cadre.

À l'issue de cette consultation, les assureurs AXA et GROUPAMA ont souhaité proposer une convention de partenariat à la commune pour la mise en place d'une mutuelle communale. Sachant que les partenariats commune - assureurs sont formalisés dans le cadre d'une convention distincte avec chaque assureur, conclue pour 1 ou 3 années.

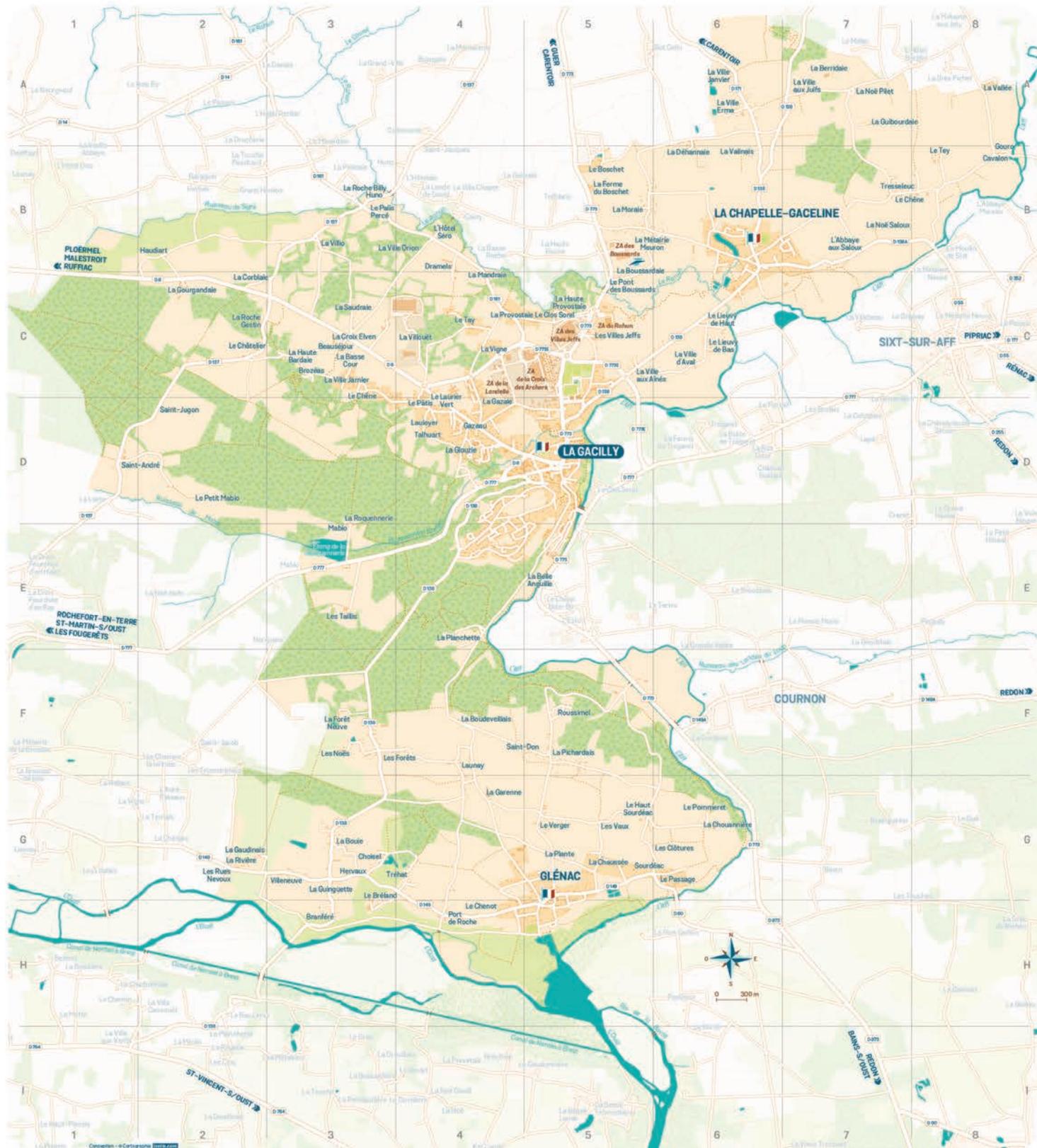
Sachant que la commune n'a aucune responsabilité dans la réalisation des contrats (la mairie fait seulement la mise en relation), le conseil municipal a validé ces partenariats avec les 2 assureurs susdits et validé aussi la proposition du CCAS d'organiser la réunion du 2 septembre prochain à laquelle participeront les représentants des 2 assurances.



# La Gacilly

ART. NATURE ET BEAUTÉ EN MORBIHAN

Beauséjour.....	C3	L'Abbaye aux Saloux.....	B7	La Ferme du Boschet.....	B5	La Rivière.....	G2	Le Châteier.....	C2	Les Rues Neveux.....	G2
Branféré.....	C3	La Belle Anguille.....	E5	La Forêt Neuve.....	F3	La Roche Billy.....	B3	Le Chêne.....	B7 B8 et C3	Les Vaux.....	G5
Brozéas.....	G3	La Bérédale.....	A7	La Gaudinai.....	G2	La Roche Gestin.....	C2	Le Chenot.....	H4	Les Villes Jeffs.....	C5
Cavalon.....	B8	La Boudeveillais.....	F4	La Garenne.....	G4	La Roquennerie.....	D3	Le Clos Sorel.....	C5	L'Hôtel Séro.....	B4
Choiwet.....	G3	La Boule.....	G3	La Gazale.....	D4	Lauloyer.....	D4	Le Haut Sourdeac.....	G5	Mabio.....	D3
Dramels.....	B4	La Boussardale.....	B5	La Glouzie.....	D4	Launay.....	F4	Le Laurier Vert.....	C4 D4	Port de Roche.....	H4
Gazeau.....	D4	La Chaussée.....	G5	La Gourgandale.....	C2	La Saudraie.....	C3	Le Lieuvy de Bas.....	C6	Roussimel.....	F5
Gouro.....	B8	La Chouannière.....	G6	La Guinguette.....	G3	La Vallée.....	B6	Le Lieuvy de Haut.....	C6	Saint-André.....	D1
Haudiart.....	B2	La Corblaie.....	C2	La Haute Bardaie.....	C3	La Vallée.....	A8	Le Pais Percé.....	B3	Saint-Don.....	F4 F5
Hervaux.....	G3	La Croix Elven.....	C3	La Haute Provostale.....	C5	La Vigne.....	C4	Le Passage.....	G6	Saint-Jugon.....	D2
Huno.....	B3	La Croix Elven.....	C3	La Mandraie.....	C4	La Ville aux Aînés.....	C5	Le Pâtis.....	D4	Sourdeac.....	G5 G6
La Basse Cour.....	C3	La Déhannale.....	B6	La Métairie Meuron.....	B5 B6	La Ville aux Juifs.....	A7	Le Petit Mabio.....	D2	Talhuart.....	D4
				La Morale.....	B5	La Ville d'Avai.....	C6	Le Pommeret.....	G6	Tréhat.....	G4
				La Noë Pilet.....	A7	La Ville Erma.....	A6	Le Pont des Boussards.....	C5	Tresseleuc.....	B7
				La Noë Saloux.....	B7	La Ville Jamvier.....	A6	Le Tey.....	C4	Villeneuve.....	G3
				La Planchette.....	F5	La Ville Jarnier.....	C3	Le Tey.....	B8	Z.A. de la Croix des Archers.....	C4 G5
				La Plante.....	G5	La Ville Orion.....	B4	Le Verger.....	G5	Z.A. de la Landelle.....	C4
				La Provostale.....	C4 C5	La Villio.....	B3	Les Clôtures.....	G6	Z.A. des Boussards.....	B5
						La Villouët.....	C4	Les Forêts.....	F3 F4	Z.A. des Villes Jeffs.....	C5
						Le Boschet.....	B5	Les Noës.....	F3	Z.A. du Rahun.....	C5
						Le Bréland.....	G3	Les Taillis.....	E3		



## Projet « TOUR DE FRANCE » à la Résidence du Laurier Vert

Article Karine GUILLOTIN, animatrice de l'EHPAD

La dynamique du projet s'inscrit dans une ouverture de l'établissement vers l'extérieur, dans la promotion de l'activité physique quel que soit le handicap ou la dépendance, dans la valorisation et la communication sur le 4ème âge auprès de la population. C'est également une opportunité de travail en lien avec l'actualité sur le territoire, et un objectif commun pour tous les acteurs de la résidence.

### Le projet d'établissement a plusieurs objectifs dans lesquels le projet s'inscrit :

- **Le premier est d'ouvrir l'EHPAD vers l'extérieur.** Pour ce faire, nous avons une équipe de 40 bénévoles réunis en association, « l'arc en ciel gacilien », qui apporte son soutien pour le développement de l'animation et de la vie sociale au sein de la résidence.
- **Le deuxième est de favoriser l'autonomie.** Ce projet est un levier de motivation pour les résidents : relever des défis entraîne une envie, une énergie, une valorisation qui dépassent ou suscitent le dépassement de soi (de la maladie, du handicap).
- **Le troisième est de conserver les liens sociaux, de faire des familles des partenaires.** Pour ce faire, l'établissement organise des manifestations avec les proches, favorise leur présence en mettant à leur disposition une cafétéria avec jeux de société, livres, musiques (borne mélo), jouets pour enfants, pédaliers, ... Ce défi autour du vélo a été une opportunité supplémentaire pour créer des moments de partage avec les proches des résidents accueillis.
- **Le quatrième est d'inscrire l'établissement dans la dynamique engagée par le territoire :** La Gacilly ayant été en 2025 un village d'accueil pour le Tour de France Femmes.

En 2024, nous avons fait un projet autour des Jeux Olympiques de Paris ; **cette année, nous souhaitons réitérer une dynamique autour du vélo en réalisant plusieurs défis au 1<sup>er</sup> autour du Tour de France :**

- Décoration des 5 quartiers sur une région de France,
- Création d'une chanson fil rouge,
- Défi « cartes postales »,
- Journée pyjama,
- Déguisement avec un couvre-chef customisé,
- Ambiance lors des vœux du directeur,
- Défi « vélo ».

Pour ce dernier, l'objectif était de faire autant de km que le Tour de France Femmes, soit 1165 km, en 4 mois ... Finalement, en 1 mois, nous étions à l'arrivée en présence de la direction, de M. Castel, représentant de la mairie de La Gacilly, et des bénévoles de l'Arc pour les derniers kilomètres.

Alors un autre défi s'est mis en place en attendant le 28 juillet (départ du Tour de France Femmes à La Gacilly) : effectuer le nombre de km du Tour de France Hommes (3339 km). Les résidents, leurs familles, les bénévoles, les pompiers de La Gacilly se sont associés à nous pour atteindre l'objectif qui était de terminer ce Tour sur la fan Zone le 28 juillet.

Nous avons un Motomed associé à un Byke labyrinthe, un vélo d'appartement, et un vélo sur un support d'entraînement. Des partenaires financiers ont valorisé ce projet en nous subventionnant pour l'achat futur d'outils de sport afin de favoriser le mouvement, le sport à tout âge et pour tous.

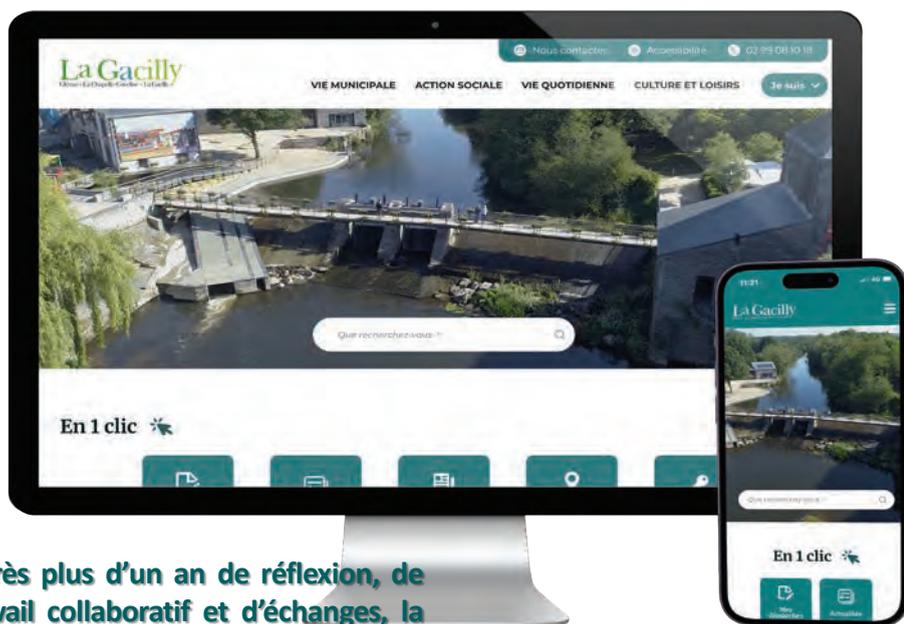
Le 14 juin 2025 a aussi eu lieu une kermesse dans les jardins de la résidence avec concert, exposition de vieilles voitures de 'Les vieux pistons redonnais', vélothon, ... Un beau moment intergénérationnel pendant lequel le quartier gagnant des « défis vélo » a été récompensé d'un repas « cabaret » à la place village animé par Xavier Martin.



## Le nouveau site internet de La Gacilly est en ligne avec une nouvelle adresse !

# <https://lagacilly.fr>

Jusqu'à présent, l'adresse du site internet de La Gacilly avait un tiret entre 'la' & 'gacilly' (la-gacilly). Dans la nouvelle adresse web, le tiret a été supprimé.



Après plus d'un an de réflexion, de travail collaboratif et d'échanges, la commune de La Gacilly est heureuse d'annoncer la mise en ligne de son tout nouveau site internet.

Fruit d'un projet ambitieux, cette refonte a été portée en grande partie par Flavien Menant, alternant au service communication de la mairie.

Flavien a pu travailler sur des maquettes (plans visuels qui montrent à quoi ressemblent les pages avant qu'elles ne soient développées).

Et ce projet a mobilisé de nombreux acteurs : les élus (notamment la commission communication), les agents communaux mais aussi les citoyens. Invités à participer à plusieurs ateliers participatifs organisés tout au long de l'année. L'objectif était clair : construire un site

plus clair, plus pratique, plus moderne et surtout plus accessible pour tous.

Une fois les maquettes abouties et les ateliers terminés, la mairie a fait appel à une agence web, "Utopia", qui s'est basée sur ce travail pour développer le site et le mettre en ligne.

Mis en ligne à la mi-juillet, ce nouveau site internet a été conçu pour simplifier le quotidien des Gaciliens. On y retrouve les informations essentielles, les actualités de la commune, les démarches administratives en ligne ainsi que de nouveaux services pratiques comme la possibilité de réserver une salle en quelques clics.

C'est tout le site qui a été repensé pour offrir une navigation fluide, intuitive et rapide depuis un ordinateur comme un smartphone.

Ce nouvel outil numérique s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue des services publics et de renforcement du lien entre la mairie et ses habitants.

Nous vous invitons à le découvrir dès maintenant sur : <https://lagacilly.fr>.



La Fédération Française de Handball, comme lors de la saison 2022/2023, a initié une large campagne de labellisation de ses clubs dans le but de valoriser leur travail et leur engagement dans le milieu associatif sportif français. Dix labels correspondant aux valeurs portées par la FFHandball ont ainsi été créés.

La FFHandball, en lien avec ses structures territoriales, a décidé d'accorder au club de PAYS DE LA GACILLY le label suivant pour une durée de 2 saisons :

**BabyHand : Label valorisant le club comme acteur clé au service de la petite enfance (de 3 à 5 ans).**

Ce gage de qualité est le symbole de la performance sociale du club et de l'investissement de ses bénévoles et professionnels. Il contribuera au maintien de notre engagement pour le handball. Plus que jamais, le club de handball confirme son rôle clé de vecteur de lien social au sein de notre commune.



# École Jean de La Fontaine La Gacilly

Rue d'Amboise - 56200 La Gacilly

Ecole primaire  
Jean de la Fontaine<https://lafountainelagacilly.toutemonecole.com/>

Téléphone : 02 99 08 11 96 - 06 49 25 42 75

Directrice : Emmanuelle Alexandre

L'année scolaire s'achève avec de beaux projets réalisés : projet marionnettes pour les CM1/CM2, projet Musique pour les CE1 et CE2/CM1.

Toutes les classes ont pu bénéficier cette année encore de nombreuses sorties : visite guidée de Vannes, festival photos, sortie à St Just, théâtre, cinéma...

L'école s'ouvre aux parents avec la semaine des langues, les ateliers de Noël, la semaine des maternelles ainsi que les sorties diverses.

4 classes pratiquent la pédagogie école du dehors ½ journée par semaine.

Nos effectifs peu chargés permettent de travailler au rythme de tous les élèves.

## Vannes

Mardi 10 juin, les **CE2/CM1** et les **CM1/CM2** sont allés découvrir Vannes lors d'une visite guidée sur le thème du Moyen Age : des remparts jusqu'à la vieille ville en passant par la cathédrale.

Ce fut une superbe journée qui s'est terminée par un pique-nique à Conleau.

## 500 handballeurs

Le jeudi 12 juin les élèves de **CE1 au CM2** ont participé avec enthousiasme à la journée sportive des 500 handballeurs, organisée par le club de hand de Redon. En amont de cette journée, un animateur sportif est venu à quatre reprises dans les classes afin de faire découvrir cette discipline. Les élèves ont pu tout au long de la journée faire des matchs et sur des temps de pause participer à des ateliers sportifs, encourager leurs camarades, sans oublier de se restaurer. Cette journée s'est clôturée dans une ambiance festive par une chorégraphie très appréciée des élèves !

## Saint Just

Les élèves de **GS-CP** et **CE1** sont allés à Saint Just pour leur sortie de fin d'année.

Un guide a accompagné le groupe toute la journée dans divers ateliers.

Les élèves ont visité les landes et les alignements des moulins où ils ont pu observer les menhirs.

D'autres ateliers ont été proposés : la visite du musée, la fabrication de colliers comme les hommes du néolithique et une démonstration du feu suivant deux techniques.

## Nature et eau

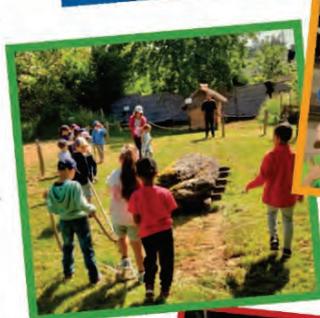
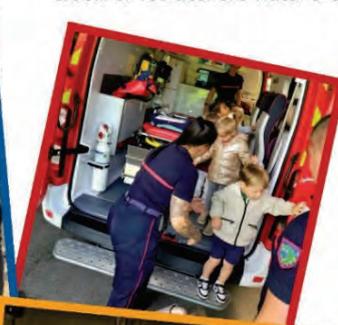
Nature vous avez dit nature ... Chercher, expérimenter, comprendre, sentir, imaginer, écrire, raconter, et ... partager !

Pour faire suite à la visite de la station d'épuration et pour clôturer les ateliers nature et sciences réalisés toute l'année avec

Frédéric Briend du GBO, nous avons organisé une après-midi sur la thématique de l'eau en **CM1, CM2**. Retour sur la maquette du circuit de l'eau dans la nature jusqu'à nos robinets pour visualiser le parcours de l'eau. Puis expérimentation sur « comment et pourquoi l'eau s'évapore-t-elle ? » et ensuite « comment rendre de l'eau propre ? ». En parallèle les élèves ont travaillé avec Dame Nature et préparé une exposition multisensorielle, plus sensible et imaginaire sur la thématique des plantes et la botanique, visible jusqu'au 30 juin à la Maison Bleue et en audio diffusion avec des podcasts sur Plum fm.

## Les pompiers

Vendredi 6 juin, plusieurs classes ont été accueillies à la caserne des pompiers. Après la visite des locaux et la présentation des véhicules de secours, les élèves ont découvert le maniement de la lance à incendie. Expérience très appréciée des **maternelles et des plus grands**.



# ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE

20 rue de l'Oust - Glénac  
56200 LA GACILLY  
02.99.08.19.31  
eco56.steth.la-gacilly@e-c.bzh  
Directrice : Emilie SOULABAILLE



*Clap de fin pour cette nouvelle année scolaire à l'école Sainte Thérèse.  
Le moteur est coupé, les caméras sont rangées.  
Les acteurs sont en repos avant de reprendre le chemin de l'école en septembre.*

## Les élèves sous les feux des projecteurs

Grâce au financement de l'APEL, les élèves ainsi que l'équipe enseignante ont pu réaliser un court-métrage avec Valentin FOURNIER, vidéaste de FOVA-Production.

Les CM ont écrit le scénario puis chaque classe a filmé les différentes scènes. Les enfants ont été à la fois technicien, caméraman, assistant et comédien. Cela a été un chouette projet ! Et nous avons hâte de découvrir le montage du film qui sera diffusé aux familles début septembre.

Comme tous les ans, nous avons fini l'année avec notre kermesse. Les enfants ont préparé un spectacle sur le thème du cinéma ce qui a permis aux parents de réviser leur culture cinématographique. Les élèves de CM2 ont épaté l'assemblée avec leur talent de comédiens. Puis, la journée s'est poursuivie avec un repas sur le site ombragé du Mortier.

## On continue de rêver autour des contes & légendes de Bretagne

Cette année, toute l'école, de la PS jusqu'au CM2 est partie deux jours en forêt de Brocéliande à la découverte des contes et légendes bretonnes. Ces deux jours ont renforcé les liens entre les élèves tout en développant chez eux l'imaginaire.

**Nous souhaitons un bel été à l'ensemble des enfants ainsi qu'à leur famille.**

**Et nous nous retrouvons le Lundi 1er septembre pour démarrer une nouvelle année scolaire qui sera riche en projets !**



Voici le nouveau logo de l'école



L'année scolaire 2024-2025 a permis aux élèves de vivre de nombreux projets :

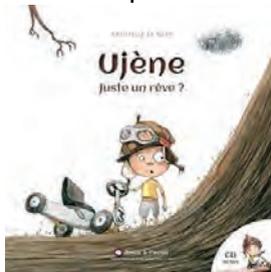
- Le grand spectacle de Noël sur le thème du Cinéma fut une belle réussite.
- Les élèves de GS & CP ont bénéficié d'ateliers musicale. Une étudiante en formation dumiste est intervenue quelques semaines. Ils ont travaillé sur la hauteur de son, les différents instruments et les bruitages. Ils ont chanté et bougé en rythme, ...
- Les élèves de la GS au CM2 sont allés à la salle Artémisia afin d'assister à un concert commenté de 3 solistes de l'Orchestre National de Bretagne.
- La journée de Solidarité : Les élèves ont vécu la solidarité à différentes échelles.
  - ✓ D'abord à l'échelle de l'école en participant ensemble à des ateliers d'art et de sport : les plus grands ont guidé et aidé les plus petits afin que chacun s'amuse et participe à son niveau ! Ce furent de beaux moments d'échanges.
  - ✓ Ensuite à une plus grande échelle en découvrant 2 associations (Sovisem et Handi-Chien) et en participant à l'opération "bol de riz" dont les bénéficiaires seront remis à ces associations.
  - ✓ La journée s'est terminée par une célébration à l'église afin de réfléchir, chanter, et prier pour ceux qui le souhaitaient, sur le thème du Pardon.



- La chorale, composée de 23 CM1-CM2 volontaires, a participé au concert des chorales scolaires du réseau. Une belle expérience pour ces chanteurs en herbe qui ont découvert ce que ça fait de chanter avec autant de monde devant un public !



- Le mardi 13 mai. Un spectacle était proposé, à la salle ARTEMISIA pour les élèves de la commune de La Gacilly inspiré de l'album « UJÈNE juste un rêve ». C'était un très beau spectacle que les enfants ont beaucoup aimé.



A la fin de l'année, les CM1-CM2 ont bénéficié de 5 séances d'initiation au Kayak, menées par Gilles et Pauline, du club nautique de Ploërmel.



Les sorties scolaires ont rythmé la fin d'année : Les CM sont partis 2 jours en Normandie. Une belle expérience pour les élèves qui approfondissent ce qu'ils ont étudié en Histoire tout en vivant des moments de vie en collectivité riches et enthousiasmants !



Les CP et CE sont allés à l'accrobranche, les GS à Rennes en train. Les PS & MS sont partis une journée au bord de la mer à Damgan pour des activités sur la faune et la flore et vivre des activités.

Le partenariat avec la médiathèque pour les maternelles et les CM1 s'est prolongé tout au long de l'année. Les PS & MS ont pu bénéficier de la venue de bénévoles de la Maison Bleue pour des lectures d'histoires et ils se sont déplacés à la Maison Bleue pour les lectures de Kamishibai (récits illustrés dans un butai [théâtre en bois]).



L'équipe enseignante, les associations et surtout les élèves sont ravis de vivre tous ces projets.

**L'école Saint-Jugon : un lieu d'enseignement, de vivre ensemble et de partage.**



## Le grand projet à venir : la rénovation du Pôle Maternelle Un Nouveau Souffle pour l'École

À partir de juillet 2025, de grands travaux vont transformer le pôle Maternelle de notre école. Ce projet ambitieux vise à offrir aux tout-petits un environnement à la hauteur de leurs besoins et des exigences pédagogiques actuelles.

### Un espace repensé pour mieux grandir

Le pôle Maternelle sera entièrement rénové et enrichi de nouveaux espaces essentiels au développement des enfants :

- Une salle de motricité pour favoriser les expériences corporelles et le développement moteur.
- Une salle de sieste adaptée aux rythmes de chacun, pour garantir des temps de repos de qualité.
- Un patio sécurisé, véritable prolongement des classes vers l'extérieur, qui permettra la mise en place d'ateliers en plein air dans le cadre du projet pédagogique.

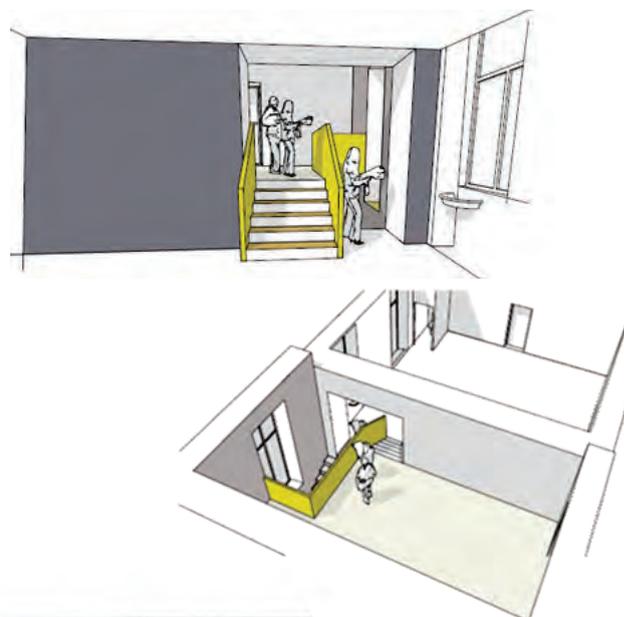
### Un projet au service des enfants

Cette rénovation s'inscrit dans les orientations des programmes officiels, autour de deux axes fondamentaux :

- La bienveillance et les apprentissages par le jeu.
- L'adaptation aux étapes de développement de chaque enfant.

### Un projet éducatif ambitieux, au cœur de notre commune

Ce chantier marque une étape importante dans la vie de notre école. Il témoigne de l'engagement des enseignants, des ASEMS et des associations de l'école, pour une éducation de qualité, respectueuse des besoins des enfants et tournée vers l'avenir.



Collège Sainte-Anne  
La Gacilly<http://www.steanne-lagacilly.fr>

Tél 02.99.08.12.59

## *Une année riche en projets et en ouverture sur le monde*

À La Gacilly, le collège Sainte-Anne s'est une nouvelle fois illustré par le dynamisme de sa communauté éducative et l'engagement de ses élèves dans des projets variés, porteurs de sens et d'ouverture.

Cette année, les élèves de 5<sup>ème</sup> ont activement participé à La Gacilienne, course solidaire emblématique de la commune. Leur implication, aussi bien dans la préparation que dans l'effort sportif, a témoigné de leur esprit d'équipe et de leur volonté de s'investir pour de belles causes.

Le collège a également permis à ses élèves de découvrir d'autres horizons. Les élèves de 3<sup>ème</sup> se sont rendus à Santander, en Espagne, pour un séjour riche en échanges linguistiques et en découvertes culturelles. Entre visites historiques, immersion dans la vie locale et progression en espagnol, ce voyage restera un souvenir marquant pour beaucoup.

De leur côté, les élèves de 4<sup>ème</sup> ont exploré l'île de Batz, au large des côtes bretonnes. Une belle occasion de découvrir un environnement naturel préservé, tout en tissant des liens forts lors de ce séjour insulaire. Ils ont aussi brillé sur scène lors d'un concert de slam organisé à Artémisia, fruit d'un travail artistique mené avec passion et encadré par des intervenants professionnels. Un moment fort d'expression et de créativité !

L'ouverture européenne n'est pas en reste : les élèves germanistes ont vécu un séjour en Allemagne, dans le cadre d'un échange culturel et linguistique. Cette expérience immersive a permis à chacun de renforcer ses compétences linguistiques et de s'enrichir au contact d'une autre culture.

On peut également noter la participation du Collège, pour la 15<sup>ème</sup> année, au Festival photo des collégiens de La Gacilly. Cette année, nos élèves se sont démenés autour du thème « Pop Nature » afin de nous offrir des photos à la hauteur de l'événement.

Et ce ne sont là que quelques exemples parmi la multitude d'initiatives proposées au collège cette année : ateliers artistiques, projets scientifiques, actions citoyennes, rencontres sportives, ... L'année scolaire a été jalonnée de temps forts qui ont su mobiliser les élèves autour de valeurs de partage, d'engagement et de curiosité.

Le collège Sainte-Anne s'inscrit pleinement dans la dynamique de La Gacilly, en offrant à ses élèves un cadre stimulant, propice à l'épanouissement personnel et à la réussite collective.

Un grand bravo à tous ceux – élèves, enseignants, personnels et partenaires – qui font vivre au quotidien cette belle aventure éducative.

Participation des 5<sup>ème</sup> à La GacilienneVoyage des 3<sup>ème</sup> en EspagneSortie des 4<sup>ème</sup> à l'île de BatzConcert de Slam des 4<sup>ème</sup> à Artémisia



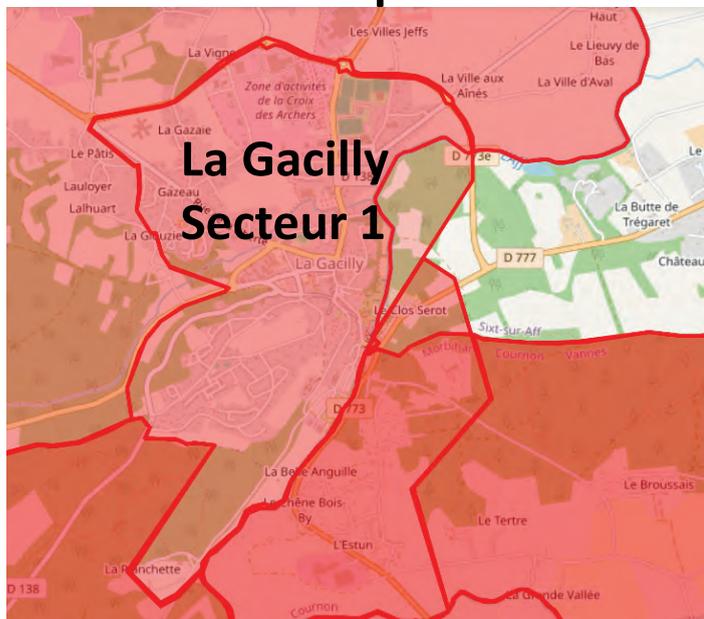
RPI

[eco56.stfs.carentoir@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stfs.carentoir@enseignement-catholique.bzh)



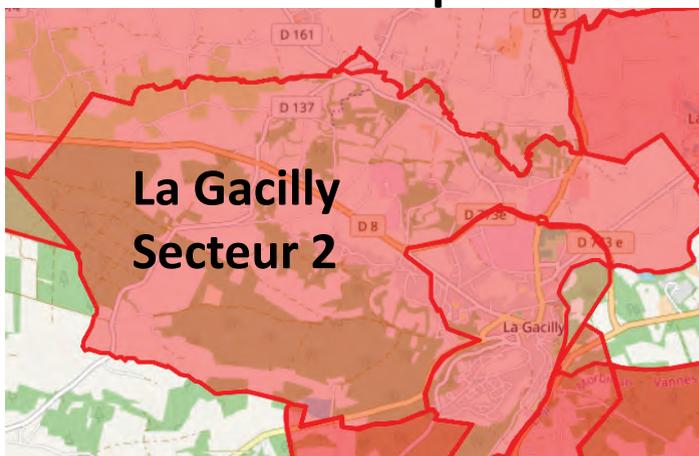
## Déchets jours de collecte des bacs jaunes

### Mardi semaines paires



**La Gacilly  
Secteur 1**

### Mardi semaines impaires

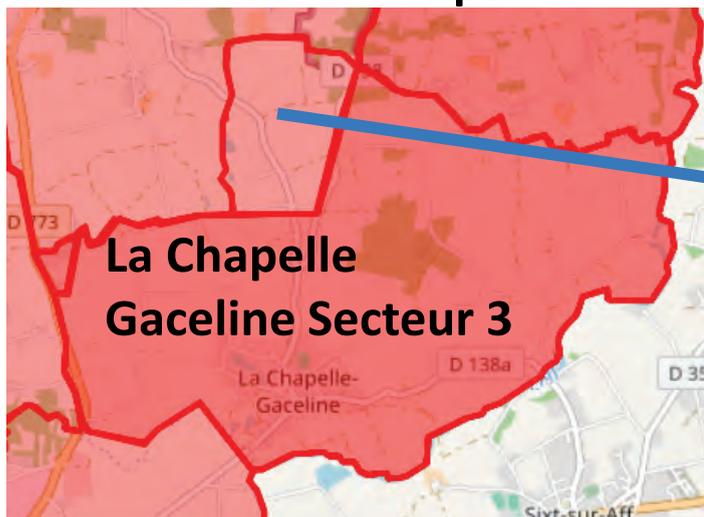


**La Gacilly  
Secteur 2**

Merci de déposer vos poubelles jaunes au point de rassemblement la veille de la levée (calendrier page suivante)



### Mercredi semaines paires



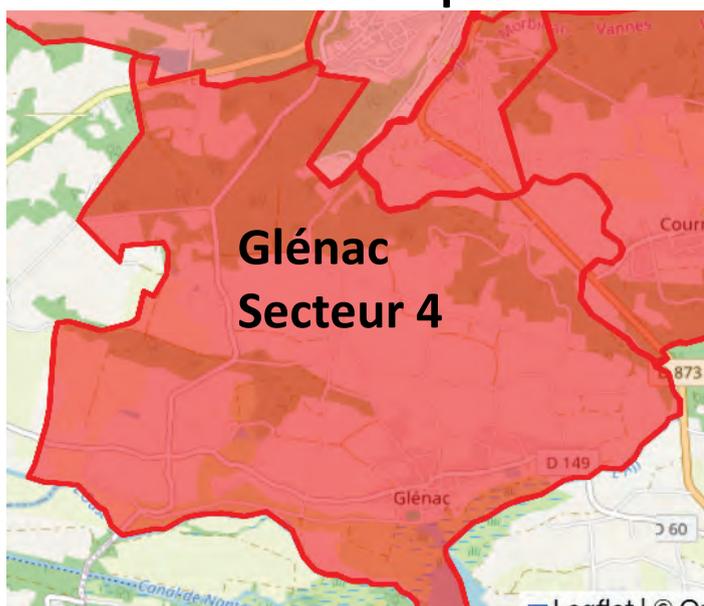
**La Chapelle  
Gaceline Secteur 3**

### Lundi semaines paires



**Carentoir  
Secteur 1**

### Vendredi semaines paires



**Glénac  
Secteur 4**

### Comment obtenir ma carte déchets ?

Merci de prendre rendez-vous directement sur le site

<https://www.oust-broceliande.bzh/mon-quotidien/environnement/rendez-vous-service-dechets/>

Ou par téléphone au: 02 97 75 01 02 ou via le mail [dechets@oust-broceliande.bzh](mailto:dechets@oust-broceliande.bzh).  
Votre carte vous sera **remise gratuitement**, sur rendez-vous, avec justificatifs de domicile et d'identité.

Si votre foyer est composé d'au moins deux personnes, vous pouvez disposer d'une deuxième carte au moment de la mise en place de la nouvelle collecte. Toute carte perdue sera facturée 10 euros.



# Collectes des Bacs Jaunes Calendrier LA GACILLY 2025

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M	1 V	1 L	1 M LA CHAPELLE	1 S Toussaint	1 L
2 M <b>27</b>	2 S	2 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	2 J <b>40</b>	2 D	2 M A GACILLY 2
3 J	3 D	3 M <b>36</b>	3 V GLENAC	3 L	3 M <b>49</b>
4 V	4 L	4 J	4 S	4 M A GACILLY 2	4 J
5 S	5 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	5 V GLENAC	5 D	5 M <b>45</b>	5 V
6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 L	7 J <b>32</b>	7 D	7 M A GACILLY 2	7 V	7 D
8 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	8 V GLENAC	8 L	8 M <b>41</b>	8 S	8 L
9 M <b>28</b>	9 S	9 M A GACILLY 2	9 J	9 D	9 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE
10 J	10 D	10 M <b>37</b>	10 V	10 L <b>46</b>	10 M
11 V GLENAC	11 L	11 J	11 S	11 M Armistice LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	11 J <b>50</b>
12 S	12 M A GACILLY 2	12 V	12 D	12 M	12 V GLENAC
13 D	13 M <b>33</b>	13 S	13 L	13 J	13 S
14 L Fête nationale	14 J	14 D	14 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	14 V GLENAC	14 D
15 M	15 V Assomption	15 L	15 M	15 S	15 L
16 M A GACILLY 2	16 S	16 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	16 J <b>42</b>	16 D	16 M A GACILLY 2
17 J <b>29</b>	17 D	17 M	17 V GLENAC	17 L	17 M <b>51</b>
18 V	18 L	18 J <b>38</b>	18 S	18 M A GACILLY 2	18 J
19 S	19 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	19 V Pas de collecte	19 D	19 M <b>47</b>	19 V
20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 L	21 J <b>34</b>	21 D	21 M A GACILLY 2	21 V	21 D
22 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	22 V GLENAC	22 L GLENAC	22 M <b>43</b>	22 S	22 L <b>52</b>
23 M <b>30</b>	23 S	23 M A GACILLY 2	23 J	23 D	23 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE
24 J	24 D	24 M <b>39</b>	24 V	24 L	24 M
25 V GLENAC	25 L	25 J	25 S	25 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	25 J Noël
26 S	26 M A GACILLY 2	26 V	26 D	26 M	26 V GLENAC
27 D	27 M <b>35</b>	27 S	27 L	27 J <b>48</b>	27 S
28 L	28 J	28 D	28 M LA GACILLY 1 LA CHAPELLE	28 V GLENAC	28 D
29 M A GACILLY 2	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 M <b>31</b>	30 S	30 M LA GACILLY 1	30 J <b>44</b>	30 D	30 M A GACILLY 2
31 J	31 D		31 V GLENAC		31 M <b>1</b>

## SEMAINE PAIRE

LUNDI CARENTOIR 1 / SERENT 1

MARDI LA GACILLY 1 / ST GUYOMARD / SERENT 3

MERCREDI LA CHAPELLE GACELINE / QUELNEUC / PLEUCADEUC 1

VENDREDI COURNON 1 / GLENAC

## SEMAINE IMPAIRE

MARDI LA GACILLY 2 / COURNON 2 / ST MARCEL / BOHAL

## OBC Mobilité, ça bouge Avec BlaBlaCar daily

Soucieuse d'offrir à ses habitants des solutions de déplacement plus diversifiées, après plusieurs autres offres, OBC a souhaité soutenir la pratique du covoiturage domicile-travail en nouant un partenariat avec BlaBlaCar Daily, une plateforme dédiée au covoiturage domicile-travail. Depuis le 3 mars, OBC soutient financièrement les trajets en covoiturage (image).



Si le conducteur-trice annule en dernière minute le trajet-retour, le retour au domicile du passager est assuré.

### Comment ça fonctionne ?

1. Télécharger l'application BlaBlaCar Daily, indiquer ses coordonnées et noter son planning.
2. L'application met en contact les covoitureurs et indique le point de rendez-vous.

## LAEP : un lieu d'accueil enfant-parent

OBC a mis en place 3 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sur son territoire, à Guer, La Gacilly et Malestroit.

Gratuit et sans inscription, le LAEP est ouvert aux futurs parents, parents ou un autre adulte familial (grands-parents, proches...) et aux enfants jusqu'à 4 ans afin de partager un bon moment.

Le LAEP est un espace convivial, de jeu et de discussion, et aussi de rencontre pour les enfants comme pour les parents. Au programme : passer du bon temps avec son bébé, partager ses expériences avec d'autres parents, et rencontrer des professionnels formés à l'écoute. Pour bébé, c'est l'occasion d'explorer un nouvel environnement et de jouer avec d'autres enfants ou avec son parent.

Pendant une visite au LAEP, le parent ou l'accompagnant reste responsable de son enfant : il ne s'absente donc pas, et ce n'est pas la structure qui organise des activités.

Des jeux et des livres sont mis à disposition librement, chacun organise son temps comme il le souhaite.

Cependant, le LAEP fonctionne grâce à des accueillants qui créent un cadre bienveillant et chaleureux et facilitent la rencontre ... La gratuité et la confidentialité du LAEP sont garanties aux familles accueillies, et les trois LAEP sont ouverts à l'ensemble des habitants d'OBC.

Le LAEP de La Gacilly : Pôle enfance 17 Les Lauriers Verts à La Gacilly - Accueil : tous les lundis de 9h à 11h45.

## 3ème Maison France services à La Gacilly

OBC a souhaité accentuer sa politique d'inclusion numérique à travers la mise en place d'une 3ème Maison France Services à La Gacilly, après celles de Guer et de Sérent.

France services est ouvert à tous les habitants d'OBC, gratuitement, en libre accès, via des bornes ou sur rendez-vous.

Les conseillers accompagnent dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne selon un bouquet national de services.

Les conseillers sont disponibles pour une aide pour la constitution d'un dossier en ligne, la numérisation de documents et l'intégration au dossier numérique. Les démarches sont assurées en lien avec les partenaires nationaux et locaux.

### Domaines d'aide et de conseil de France Services

- Allocations familiales et sociales
- Gestion de mon espace France Travail
- Mon compte ameli.fr et msa.fr
- Démarches carte grise, carte d'identité...
- Gestion de mon espace impots.gouv.fr
- Préparer et demander sa retraite en ligne
- URSAFF : aide à des démarches particulières employeurs
- Postes informatiques pour démarches administratives
- La Maison des Services de La Gacilly dispose aussi d'une agence postale ouverte à tous les usagers.

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous :

franceservices@oust-broceliande.bzh

Guer : 02 97 22 56 57

La Gacilly : 02 99 08 05 10

## Juillet 2025, une nouvelle gestion de nos déchets

Au-delà de l'urgence environnementale, de nombreuses obligations réglementaires comme le Grenelle de l'environnement, la loi de transition énergétique pour la croissance verte ou encore la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire obligent à réduire nos déchets et à optimiser le tri. Dans ce contexte, De l'Oust à Brocéliande communauté s'engage dans l'harmonisation de la collecte des déchets et la mise en place de la tarification incitative afin de répondre à ces objectifs, mais également de limiter l'augmentation des coûts de gestion des déchets.

Concrètement, depuis le 1er juillet 2025, les ordures ménagères résiduelles ne sont plus collectées à l'aide de bacs individuels. Elles doivent désormais être déposées dans des points d'apports volontaires (PAV) équipés d'un contrôle d'accès, installés sur l'ensemble du territoire. Chaque habitant peut y déposer ses sacs d'ordures ménagères, dans la limite d'un volume de 50 litres par sac. Ces bornes s'ouvrent à l'aide de la carte déchets, identique à celle utilisée pour l'accès aux déchèteries.

En ce qui concerne les papiers et emballages, triés ensemble, la collecte se poursuit via les bacs individuels jaunes pucés. Ils sont collectés tous les 15 jours sur des

points de rassemblement, correspondant à un point de collecte unique pour un ensemble de foyers proches.

Pour les habitants des zones urbanisées ne disposant pas d'espace de stockage pour un bac individuel, deux abris vont être mis en place afin de permettre le dépôt des sacs transparents (fournis par la communauté de communes) destinés aux emballages. Ces abris seront situés 9 rue Yves Josso et 11 rue Saint-Vincent. Dans l'attente de leur installation, prévue début septembre, des bacs collectifs sont mis à dispositions de ces résidents.

La carte déchets et le puçage des bacs jaunes permettront à chacun de suivre, via un portail usager sur internet, le nombre d'ouvertures de tambours pour le dépôt des ordures ménagères résiduelles, le nombre de levées du bac jaune, et le nombre de passage en déchetterie et ainsi maîtriser sa production de déchets, soit sa facture.

En effet, en 2026, avec la « redevance services déchets », un système incitatif sera mis en place qui encouragera à diminuer le volume de nos poubelles.

**CONTACT SERVICE DECHETS OBC :**  
**dechets@oust-broceliande.bzh & 02 97 75 01 02**

## Le coût des déchets

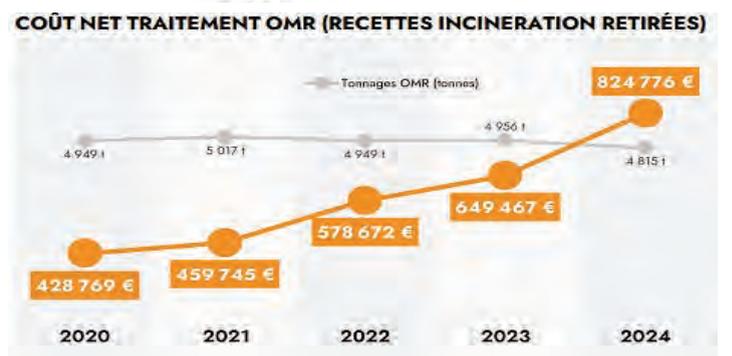
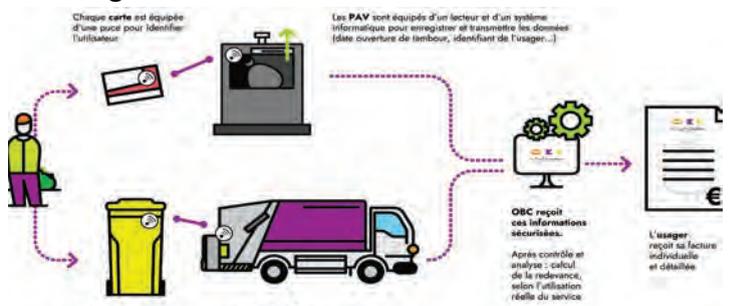
Les collectivités sont de plus en plus impactées financièrement par un renchérissement des divers coûts de gestion des déchets. Ainsi, contenir les dépenses qui pèsent sur les usagers et faire évoluer les pratiques dans une réflexion environnementale globale, tel est le casse-tête auquel est confronté l'ensemble des collectivités.

Engagée en 2024 par De l'Oust à Brocéliande Communauté, l'évolution des modes de collecte et de tarification (harmonisés sur les secteurs de Malestroit et de la Gacilly) a pour objectif de rationaliser significativement les coûts de ce service aux habitants. Ainsi, le nombre d'agents va passer de 32 à 24, et le nombre de camions de 6 à 4.

Par ailleurs, la mise en place de points d'apport volontaire pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et l'automatisation du calcul de leur taux de remplissage permet d'optimiser les coûts de transport et de logistique de collecte (tournées des camions). Ce nouveau dispositif doit permettre de limiter l'augmentation de la facture.

Quelles perspectives ? Pour contenir les coûts, à 45% imputables au traitement des déchets, l'objectif est clair : réduire le volume de déchets produits et faire en sorte que chaque déchet soit traité au bon endroit.

Par ailleurs, une transition vers des achats responsables et sans emballage est à encourager. Il est également possible de déposer ses suremballages dans les supermarchés de plus de 400 m<sup>2</sup>, lesquels sont tenus de mettre en place un dispositif permettant aux clients de se débarrasser des emballages à la sortie des caisses.



# ANIMATIONS de l'été 2025

Organisées par l'office de Tourisme

© Emmanuel Berthier

Mercredi 9 juillet

Mercredi 27 août

## Balade chantée au cœur de la nature

Balade chantée | de 15h à 16h30

Au fil d'une balade chantée entraînante, venez en apprendre un peu plus sur la nature qui vous entoure. Au cœur du Mortier de Glénac, venez chanter des musiques et contes bretons, tout en ouvrant l'œil sur la faune et la flore locale habitant le long de l'Oust et de l'Aff.

Rendez-vous au port de Glénac

Mardi 8 juillet

Mercredi 20 août

## Un après-midi à la base de loisirs !

Balade contée | de 14h30 à 16h30

Jeux | à partir de 12h

Repas/Concert | Soir

Prêts pour un voyage entre imaginaire et réalité ? Installez-vous tranquillement, ouvrez grand vos yeux et vos oreilles, et laissez les contes vous emmener à la découverte d'arbres, de fleurs, d'animaux, de korrigans et d'autres personnages légendaires de Bretagne et d'ailleurs.

Rendez-vous à la base de loisirs de Saint-Malo-de-Beignon

Mercredi 16 juillet

Mercredi 6 août

## Le secret du dernier templier et la quête d'Hercule

Balade enquête | 15h

Été 1923, suite aux dernières découvertes archéologiques à Lizio, le professeur Hercule Baudouin a retrouvé la piste du dernier templier ayant vécu en cet endroit : d'étranges symboles, des traces en lien avec les secrets de l'ordre, de mystérieuses énigmes...

Rendez-vous au Point d'Information touristique de Lizio

Jeudi 17 et 31 juillet

Jeudi 7 et 21 août

## Visite médiatique et insolite

Visites théâtralisées | de 16h à 17h15

L'émission « Trésor Trek » débarque à Malestroit ! Participez à cette aventure rocambolesque, durant une déambulation qui vous mènera de places en ruelles à la recherche des secrets de Malestroit.

Rendez-vous à l'office de tourisme de Malestroit



© Cécile Colin Misset

Samedi 9 août

## Concert de danses et musiques bretonnes

Concert | de 19h à 22h

Venez participer au Kenleur Tour 2025 !

Rendez-vous au Point d'Information touristique de Lizio

## Menhirs et Landes de Monteneuf

Visite guidée | de 15h à 16h30

Un site d'exception où patrimoine naturel et culturel se rencontrent ! Au cœur de la Réserve Naturelle Régionale des Landes de Monteneuf, découvrez 42 pierres dressées parmi plus de 500 inventoriées sur le site des Menhirs de Monteneuf ! Parcourez également les sentiers balisés à travers landes et plongez au cœur de la nature.

Rendez-vous sur le site des Menhirs et Landes de Monteneuf

### EXPOSITION

Du Lun. 7 juillet  
au Dim. 31 août

#Stolenmemory

Objets des victimes du nazisme

Une exposition itinérante des Archives d'Arolsen  
Centre international de la persécution nazie.

Les archives d'Arolsen en Allemagne (Hesse) ont été dépositaires de nombreux objets confisqués aux déportés dans les camps de Neuengamme et Dachau.



MUSÉE DE LA  
RÉSISTANCE  
EN BRETAGNE

### EXPOS TEMPORAIRES

#### 1944-1945 - Libérer la Bretagne

L'année 2025 marque le 80e anniversaire de la libération complète de la Bretagne en mai 1945 avec la reddition de la poche de Lorient.

#### Les parachutistes français du Spécial Air Service

D'où venaient ces parachutistes ? Quelle fut leur trajectoire avant qu'elle ne rejoigne celle des FFI Bretons en juin 1944 ?

## Le Pacap 2 rue Montauban, La Gacilly

**Ouverture :** Tous les jours de 10h30 à 19h

**Coordonnées :**

Boutique en ligne : [www.pacap-detail.fr](http://www.pacap-detail.fr)

Accès professionnel disponible

La marque PACAP, créateur et fabricant direct, a ouvert sa nouvelle boutique de prêt à porter au mois de mai, au bout du pont de La Gacilly, à l'emplacement de l'ancienne Petite Cordo. Déjà connue à La Gacilly (présente dans une autre boutique locale), PACAP est également grossiste basé à Aubagne, en région PACA. La marque dispose de nombreux points de vente en France. PACAP propose des collections originales et colorées :

● Femme : robes, hauts, pantalons, combinaisons sarouel et la célèbre jupe réversible, avec ou sans poche secrète.

● Pitchounette : robe transformable en jupe (mini) réversibles pour enfants.

● Homme : chemises colorées et fantaisie, ainsi que des kilts uniques.

● Taille Gourmande : robes, hauts et jupes réglables pour toutes les morphologies. Chaque pièce est unique, déclinée dans une variété d'imprimés :



ethnique, intemporel, fleuri, liberty, cachemire, animalier, sixties, vintage,...

⊗ Une collection de bijoux artisanaux vient compléter les tenues : chevillières indiennes, bracelets et boucles d'oreilles, avec ou sans pierres semi-précieuses.

📱 Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram, Etsy et Pinterest

## Boucherie charcuterie traiteur CLAREM 2 bis rue Montauban à La Gacilly

**Ouverture :** de 8h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h45

**Coordonnées :**

02 99 08 10 30 & [boucherie.clarem@outlook.fr](mailto:boucherie.clarem@outlook.fr)

CLAREM comme le début des prénoms de Clarisse et Rémy, les nouveaux propriétaires de la charcuterie rue Antoine Monteil. Ils y remplacent Mme et M. Rosset.

Ils font partie des nouveaux « réfugiés climatiques » : ils ont quitté le Var où ils avaient trop chaud pour chercher la fraîcheur (toute relative) de la Bretagne.

Si Rémy est du métier, Clarisse,

infirmière, est en reconversion pour travailler avec son époux.

Ils ont eu un coup de cœur pour l'affaire et pour La Gacilly ensuite.

« C'est un beau challenge, beaucoup de travail, avec une équipe en place. Nous avons été très bien accompagnés par nos prédécesseurs, il y a un bel outil de travail.

Nous avons repris ce qui se faisait, traiteur, charcuterie et boucherie, en



y ajoutant notre petite touche ... du Sud : salade fraîcheur, la pissaladière, les paniers provençaux...

Nous sommes satisfaits de ces premiers mois et avons plein d'idées pour la suite ».

Clarisse et Rémy vous accueillent de 8h à 13h et de 15h à 18h45.

Fermé le samedi après-midi, dimanche après-midi et le lundi

## Le King Food 18 Place Yves Rocher

**Ouverture :** Tous les jours de 11h30 à 14h30 et de 17h à 23h sauf le vendredi de 17h à 23h

**Coordonnées :** Tel : 02 59 16 29 90 et 07 83 72 83 32.

Le King Food vient d'ouvrir.

Juste en face des halles, ce spécialiste de la restauration rapide vous propose ses kebabs, tacos et burgers, sur place ou à emporter, accompagnés de frites fraîches.

Les tacos, galettes de blé ou maïs garnies de une, deux ou trois viandes, frites, salade... sont très appréciés de la clientèle jeune. Pour compléter votre repas, il vous propose aussi ses salades et



desserts.

La livraison à domicile est possible sur La Gacilly dès 20€ de commande.

## FLR Multimédia : un coup de pouce numérique

### Coordonnées :

flr.multimedia.flr@gmail.com & Tél. : 06 61 81 58 94

Page Facebook : FLR Multimédia

Installé depuis peu à La Gacilly, Christophe Delmar met son savoir-faire au service des particuliers.

Passionné par l'électronique et l'informatique, ce professionnel propose un accompagnement complet dans le domaine du numérique.

Téléphones, ordinateurs, tablettes tactiles, téléviseurs, enceintes, périphériques connectés, consoles de jeux, ... : Christophe conseille, installe, dépanne, forme à l'utilisation et assure l'entretien de tout type de matériel multimédia.

Il intervient aussi bien pour une première mise en service que

pour des mises à jour, des pannes, ou la réparation d'appareils plus anciens. Il réalise des interventions et des devis sur demande.

Après avoir travaillé pendant vingt ans en grande distribution en rayon multimédia, il a choisi de créer son activité indépendante afin de proposer des services personnalisés. Il intervient à domicile sur rendez-vous.

Pour rassurer ses clients et garantir un cadre professionnel, Christophe a rédigé une charte claire et transparente expliquant sa façon de travailler, consultable sur simple demande.

Curieux de tout, il redonne aussi



vie à d'anciens appareils : consoles de jeux des années 80, magnétophones à cassettes ou autres appareils électroniques oubliés... Pour garantir un travail de qualité, il recherche toujours les pièces d'origine et documente ses interventions avec rigueur. "Je redonne vie à des objets que les gens pensaient bons pour la déchetterie", explique-t-il.

Tous les samedis matin, de 10h à 12h, Christophe tient une permanence à La Maison Bleue pour des petits dépannages logiciels ou des conseils gratuits. Un service utile et apprécié des habitués.

## Cristaux et Sinaï Laurianne ROGER SEIGNARD 9 rue du relais postal à La Gacilly

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi 10h30-12h30 / 14h30-18h

Dimanche et jours fériés 14h30-18h

Coordonnées : mail : [lauriannesegnard@yahoo.fr](mailto:lauriannesegnard@yahoo.fr)

Depuis octobre 2024, la boutique est installée au 9 rue du relais postal. Auparavant, Laurianne était créatrice de bracelets lithothérapeutiques à domicile.

La lithothérapie, science des pierres, accompagne les humains mais aussi les animaux. Laurianne propose des combinaisons bracelet-charm, les charms sont des petites choses à accrocher pour les animaux.

Chaque combinaison agit sur

différentes sphères : la sérénité, le pare-onda, le energizer...

« Ce sont des combinaisons de pierres que je crée et que mon mari magnétise ensuite pour optimiser les vertus des pierres. La trentaine de pierres différentes que je propose sont toutes une invitation au voyage. Quand on regarde une pierre, c'est tellement complexe dans son graphisme, dans ses couleurs, ... chacune a sa particularité et ses bienfaits. »

Ce sont des pierres qui accompagnent au niveau thérapeutique en plus d'être aussi des bijoux.

Il y a aussi des pendules, des bijoux, des peintures énergétiques, des encens, des oracles, des neuvaines, des médailles saintes, des livres ésotériques, ...

Laurianne crée aussi des bracelets personnalisés appelés chemin de vie.



## MARTA

### 1 Ter Rue St Vincent à La Gacilly

**Ouverture :** La boutique est ouverte du jeudi au dimanche de 13h à 18h30 et le samedi à partir de 11 h

Cette boutique, nichée au bas de la rue Saint Vincent et ouverte depuis avril, cache bien de petites merveilles. Un collectif de 5 artisans d'art du pays de la Gacilly y propose leurs créations

**Perrine CARPENTIER** pratique la gravure, en creux, en relief avec des gouges ou des pointes sèches pour créer des œuvres douces et intimistes. Les corps féminins et l'élément aquatique sont ses motifs de prédilection.

**Charlotte DEZES** produit des objets-cahiers conçus comme des supports de l'imaginaire. Elle réalise aussi des carnets aux formes plus classiques, dont certaines séries en édition limitée sont le fruit d'une collaboration avec des artistes des arts graphiques.

**Elsa LEMOINE** fabrique de la céramique utilitaire, des formes

simples au tournage et à la plaque pour les tasses, bols, saladiers, vases. Elle travaille le grès blanc et un émail mat dans lequel elle fait varier des couleurs vives, intenses et tranchées.

**Olivier VILLON** travaille zinc, cuivre, laiton et acier pour les sublimer en bijoux et autres objets gravés. Il dompte les électrons propulsés par le soleil et le vent, les fait circuler jusque dans les bains électrolytiques pour venir graver lentement ses dessins dans le métal qu'il transforme ensuite en boucles d'oreille, broches, bracelets et bagues.

**Etienne CHARLES**, constructeur pour le spectacle, fabrique de petites machines spectaculaires. Entrez dans sa cabine et, en moins de 5 minutes, son automate, à la frontière entre le



machin et la machine, son Stylomaton, dessinera votre portrait, au stylo Bic.

**Alice Ri.**, artisane invitée par le collectif pour la saison d'été, travaille la laine de ses propres moutons qu'elle transforme en feutre. Elle réalise ensuite des abat-jours, des sculptures et des savons feutrés. Une idée qui se développe, créer des collections communes en mêlant nos savoir-faire, comme les illustrations de Perrine que l'on commence à utiliser sur les carnets de Charlotte et les tasses d'Elsa, ou bien la gravure sur métal des motifs inspirés des pavés de la rue Saint Vincent par Olivier qui pourraient bientôt peupler aussi carnets et céramiques.

## LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DES RIVIÈRES DE L'OUST À L'AFF

Les professionnels de santé de La Gacilly se sont constitués en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) pour offrir un cadre d'exercice facilité au sein d'une équipe pluriprofessionnelle dynamique et étoffée. Le but de cette démarche est de favoriser de nouvelles installations.

### Une dynamique forte sur le territoire

La création de cette entité vise à renforcer le maillage de l'offre de soins sur le territoire pour favoriser l'accès aux soins et faciliter le parcours du patient. L'équipe souhaite également mettre en place des actions de prévention et de promotion de la santé pour les usagers.



La signature du contrat avec les représentants de la CPAM du Morbihan et de l'ARS Bretagne a eu lieu le 27 mai dernier. Cette nouvelle équipe d'exercice coordonné a donné naissance à la « MSP des rivières de l'Oust à l'Aff ».

Si vous êtes professionnels de santé sur le territoire et que vous souhaitez rejoindre notre MSP, vous êtes les bienvenus.

Contact : : :  
coordinationmsp.lagacilly@gmail.com



*22 février :*  
100% Pur Beurre - Simon  
Cojean - Artemisia



*15 mars :*  
Club photo compétition  
régionale - La Gacilly



*17 mars :*  
Don du sang -  
La Gacilly



*18 mars :*  
Trois solistes de l'Orchestre  
national de Bretagne à  
Artemisia



*21 mars :*  
Slam des 4èmes du  
collège Ste Anne- Rouge  
Feu à Artémisia



*26 mars :*  
Journée professionnelle  
des Qhurious à Artémisia



*27 mars :*  
Présentation Festival Photo  
Réunion Publique - La  
Gacilly



*28 mars :*  
Dictée du Tour - La  
Gacilly



*3 et 4 avril :*  
Mobizi - Salons des  
mobilités décarbonnées -  
La Gacilly



*5 avril :*  
Concours de palets- La  
Moraie, La Chapelle  
Gaceline



*Avril :*  
Tour de France à l'EHPAD  
du Laurier vert



*16 au 18 avril :*  
Braderie Petit Bateau -  
La Gacilly



*17 avril :*  
A 100 jours du Tour -  
La Gacilly



*29 avril au 26 mai :*  
Expo photo du Club Photo  
La Passerelle



*8 mai :*  
Commémoration du 8 mai  
1945 - La Gacilly



*11 mai :*  
Moto Cross - Glénac



*24 et 25 mai:*  
Courses cyclistes - La  
Chapelle Gaceline



*25 mai :*  
Vide Grenier École Ste  
Thérèse - Glénac



*1er juin :*  
La Gacilienne –  
La Gacilly



*6 juin:*  
Inauguration de la 22ème  
édition du Festival Photo -  
La Gacilly



*7 juin :*  
Bal des pompiers – Glénac



*8 juin :*  
Pardon de St Jugon – La  
Gacilly



*14 juin:*  
Cochon grillé et concert  
– La Moraie, La Chapelle



*14 juin :*  
La Fête de l'EHPAD du  
Laurier vert



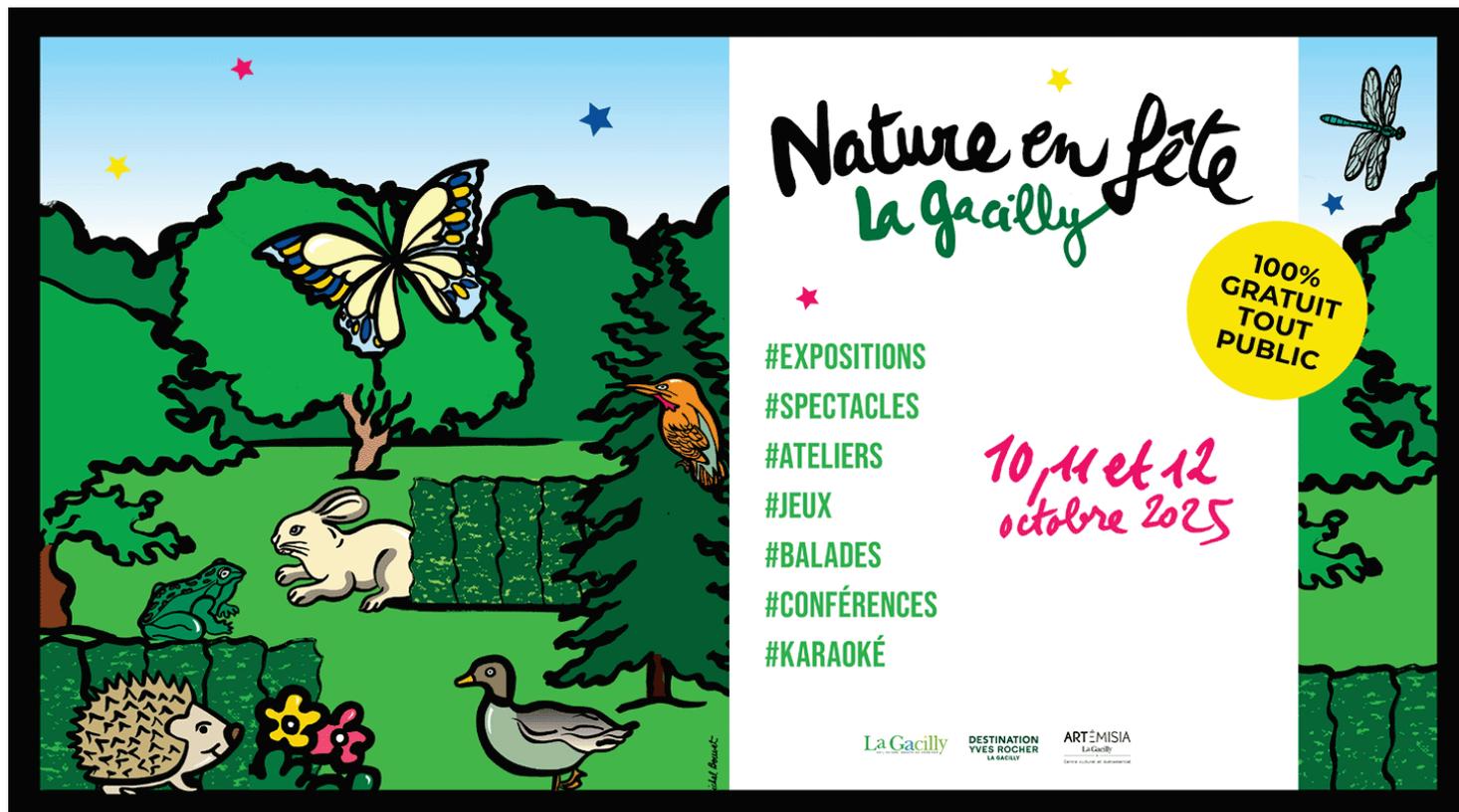
*14 juin :*  
La Gacilly en Musique -  
Comité des fêtes



*15 juin :*  
Rando St Léon -  
Glénac



*29 juin :*  
Élan Gacilien, course  
cycliste – La Gacilly



**Tous ensemble, petits et grands, célébrons la nature !**

**À l'initiative de la Fondation Yves Rocher, le festival Nature en Fête revient à La Gacilly pour un week-end naturellement 100% gratuit !**

Spectacles vivants, ateliers créatifs, balades ressourçantes, conférences instructives, concert et karaoké géant ... Trois jours d'aventures vibrantes, inspirantes et immersives pour comprendre, s'émerveiller et se relier à la nature.

**3 jours, 3 lieux différents à La Gacilly!**

### Vendredi 10 octobre à l'Artémisia

Le festival s'ouvre en beauté avec la table ronde inaugurale « À l'écoute du vivant ». Une table ronde inspirante à la croisée des mondes artistique, scientifique et des cultures ancestrales. Une belle manière d'accorder nos sens à la nature qui a beaucoup à dire... si on tend l'oreille !

Après la réflexion, place à la convivialité avec un dîner 100 % végétarien à la bonne franquette, suivi d'un **spectacle sensoriel, poétique et magique : "ViE"**, un théâtre visuel et sonore qui réveille l'émerveillement des petits comme des grands, signé Filomène et Compagnie.

### Samedi 11 octobre : jardins derrière l'Office du Tourisme

Toute la journée, laissez-vous porter par des activités aussi créatives qu'amusantes : manège à pédales, cabinet de curiosités, quizz sonores et jeux botaniques... Tout le monde y trouve son bonheur... surtout les kids !

#### À ne pas manquer :

- 🌿 "Dans les bois", une expérience théâtrale unique pour spectateur actif. Entre danse et écoute du texte d'Henry D. Thoreau...
- 🎧 La "Symphonie du vivant" : une installation sonore immersive au cœur d'un Labyrinthe végétal.
- 🎤 La méga boom pour les kids, le concert survitaminé de TeKeMaT, le karaoké et le blindtest déjantés.

### Le dimanche 12 octobre à l'Observatoire de la Biodiversité

On chausse les baskets (ou on enfourche son vélo) pour explorer la nature autrement.

#### Au programme :

- 👤 Une balade naturaliste avec une experte de la faune locale.
- 🚲 Une échappée botanique à vélo dans les ruelles de La Gacilly.
- 🌿 Une visite exclusive du jardin botanique Yves Rocher et de ses trésors végétaux.

*Nature en fête  
La Gacilly  
10, 11 et 12 octobre 2025*

**Nature en Fête revient les 10, 11 et 12 octobre 2025 !**  
Plus d'infos sur le programme et inscriptions ici :  
[www.yves-rocher-fondation.org/festival-nature-en-fete](http://www.yves-rocher-fondation.org/festival-nature-en-fete)

ÉVÉNEMENTS  
PAYANTS**KENT HYPNOSE**  
Hypnose bienveillante

SAMEDI 18 OCTOBRE

TARIF PLEIN : 20€  
TARIF RÉDUIT : 16€

20H30

**ASTEREOTYPIE**  
Post-punk français

+

**THE BLOYET BROTHERS**  
Blues - Rock

VENDEDI 31 OCTOBRE

TARIF PLEIN : 20€  
TARIF RÉDUIT : 16€

21H00

22H45

**CLAUDE ARENA**  
La voix de MIKE BRANT  
Variétés françaises

SAMEDI 15 NOVEMBRE

TARIF PLEIN : 25€  
TARIF RÉDUIT : 21€

20H30

**ALAN STIVELL**  
Chanson bretonne

DIMANCHE 21 DÉCEMBRE

TARIF PLEIN : 40€  
TARIF RÉDUIT : 36€

17H00

ÉVÉNEMENTS  
SOLIDAIRES**LA TRESSE**

Projection - Comédie dramatique

VENDEDI 3 OCTOBRE

Participation sous forme de don à La  
Gacilienne contre le cancer

20H30

**80 ANS DU COEUR ST CYR**  
Chant choral traditionnel

DIMANCHE 5 OCTOBRE

Participation sous forme de don

17H00

ÉVÉNEMENTS  
GRATUITS**NATURE EN FÊTE**

VENDEDI 10 OCTOBRE

Table ronde : A l'écoute du vivant

Gratuit sur inscription

17H30

**Diner à la bonne franquette**Servi par la Guinguette cruchon  
100% végétarien

Prépaiement en ligne

19H30

**VIE**

Spectacle pour tous familial

Gratuit

21H00

**Billetterie solidaire**

Pour les habitants de la commune. Considérant que sa mission comprend le fait de permettre l'accès à la culture pour tous, le CCAS accepte de prendre en charge 50% du billet par spectacle et par personne sur les tickets d'entrée (tarif plein ou réduit) au Centre culturel Artémisia. Dans la limite globale de 50 places sur l'année, cette aide pour l'accès aux spectacles, soumise à conditions de revenus,

concernera :

- Les bénéficiaires de la banque alimentaire
  - Les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'ASS
  - Les personnes reconnues en situation de handicap
  - Les « scolaires » (du primaire aux étudiants)
  - Les bénéficiaires du RSA ou du minimum vieillesse (ASPA)
- Pour demander à bénéficier de cette aide, contacter la mairie : 06.70.50.30.78.

**ARTÉMISIA**  
 La Gacilly  
 La vie en scène

 02 23 10 86 85  
 www.artemisia-lagacilly.fr



# AGENDA **Août à décembre 2025**

## Août - Septembre - Octobre

- Lundi 28/07** Départ Tour de France féminin Bout du Pont La Gacilly -
- Dimanche 9/08** Le Royaume des étoiles - Théâtre équestre - La Chapelle Gaceline - 16h
- Dimanche 27/08** La chevauchée de Charles - Théâtre équestre La Chapelle Gaceline - 19h - Gratuit
- Dimanche 31/08** Plantes en Folie  
Cie radio Cirque - Guard save the Queen - galerie de La Prairie (côté Végétarium) - 17h - Gratuit
- Samedi 6/09** Forum des associations - Artémisia 14h - 18h
- Dimanche 7/09** Cie Vibrato mécanique - Les Tinettes - Mortier de Glénac - Gratuit
- Samedi 13/09** Fest-Noz - Startijenn et Plantec - Artémisia - 19h30  
Rando pédestre nocturne - Vélo nature - Départ les Halles
- Dimanche 14/09** Cie Orange Givrée - Comptoir de Bretagne - Artémisia - 17h - Gratuit
- Dimanche 21/09** Cirque - Drôle D'impression - La Fresque - Artémisia - 17h - Gratuit
- Dimanche 28/09** Electro - Classique - Olli&TheLondonPop Orchestra- Galerie du Garage Gratuit
- Samedi 04/10** Repas du CCAS - Artémisia
- Mercredi 08/10** Cinéma gratuit - CCAS - Artémisia
- Samedi 11/10** Loto - AGBO
- Dimanche 12/10** Spectacle gratuit - CCAS - Artémisia
- Vendredi 31/10** Fête d'Halloween - La Gac'sagace - Les Halles

## Novembre - Décembre

- Jeudi 06/11** Don du Sang - Artemisia
- Du Ven 07 au Dim 09/11** Concours international Photos - Club photo La Gacilly - Salle des Assos
- Mardi 11/11** Vide ta Chambre - APEL Ste Thérèse - Salle des sports Glénac
- Vendredi 14/11** Concours de belote
- Vendredi 21/11** Concours de belote
- Dimanche 30/11** Fête de la soupe -
- Samedi 13/12** Arbre de Noël- APEL Ste Thérèse - Salle St Léon Glénac  
Karaoke- Les Amis de La Moraie - La Chapelle Gaceline  
Marché de Noël - Comité des fêtes- La Gacilly

### SEMAINE BLEUE - CCAS

Repas des 70 ans et +	Cinéma gratuit	Spectacle gratuit
		
Samedi 4 octobre	Mercredi 8 octobre	Dimanche 12 octobre

### THÉÂTRE ÉQUESTRE DE BRETAGNE

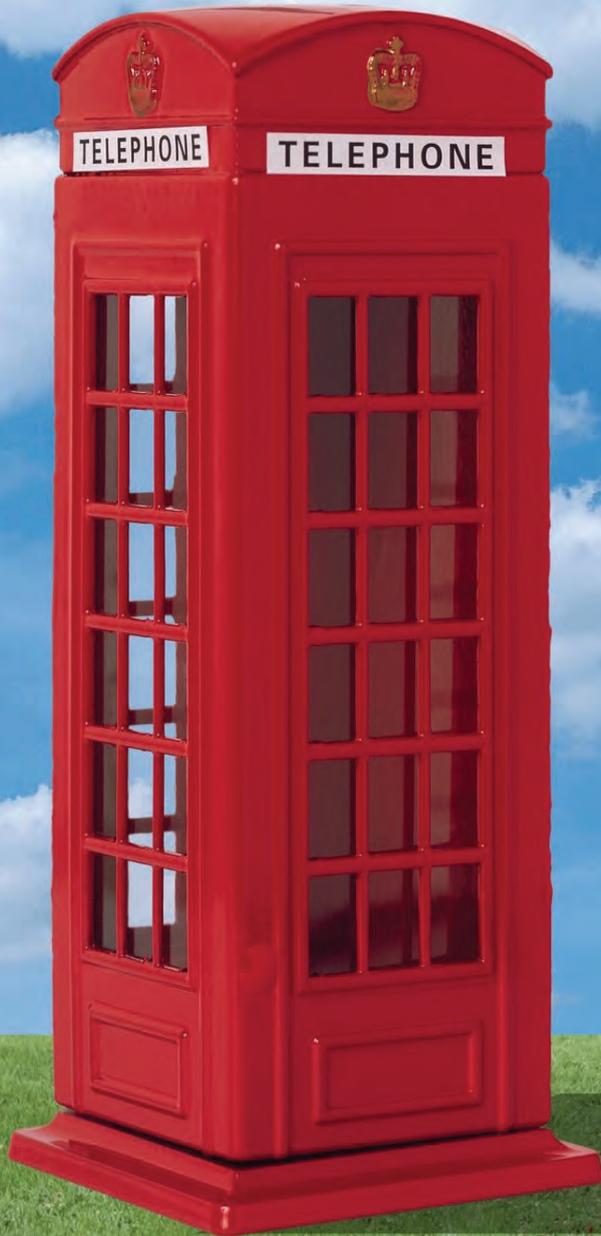
<b>Les chevaux dansent à la Bodéga</b> 	<b>Le royaume des étoiles</b> 	<b>Conte de Noël</b> 
Samedis 18 OCT 29 NOV - 27 DEC	Samedis 25 OCT - 8 NOV- Dim 28 DEC et Samedi 3 JAN 26	Samedi 20 DEC Dimanche 21 DEC

**La Passerelle - Place de la Ferronnerie - Exposition**  
**LE MUSEE IMMERSIF YVES ROCHER (45 min)**  
 Ouvert tous les jours  
**FESTIVAL PHOTO "So British"**  
 du 1er juin au 5 octobre

FESTIVAL  
**LA GACILLY**  
PHOTO

BRETAGNE<sup>05</sup>

MORBIHAN



**1<sup>ER</sup> JUIN  
5 OCTOBRE  
2025**

*Michel Bouvet - Photos Francis Laharrague, Anita Gallego et Michel Bouvet*

**SO BRITISH!**